

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 14 Septembre 2014 - 19 Dhu al-Qidah 1435- N° 722 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

JUSTICE

Inauguration d'un Centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique

Louh annonce l'élaboration d'un décret permettant un redécoupage judiciaire de la capitale

COMMUNICATION

M. Grine annonce plusieurs projets de modernisation de la presse

Page 3

Appel à la presse nationale pour « promouvoir » l'image de l'Algérie à l'étranger

Page 5

M^{ME} MOUNIA MESLEM SI AMEUR, MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, INVITÉE, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

Plaidoyer en faveur des démunis, contre l'exclusion

Page 6-7



Ph. M. Nabil Kaci

SANTÉ

APNÉES DU SOMMEIL
LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Pages 12-13

TOURISME

Riche programme en prévision de la prochaine saison du tourisme saharien

SPORT

APRÈS LA RÉACTION DU PRÉSIDENT DE LA FAF CONTRE L'OPPOW DE BLIDA
Domiciliation des matchs de l'EN à Annaba ou Constantine ?

Page 19

CULTURE

Riches programmes en prévision de la prochaine saison du tourisme saharien

Page 11

GHARDAIA

Reprise des cours boycottés par certaines associations

Page 4

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps généralement ensoleillé avec localement tendance orageuse vers les régions de l'intérieur en cours d'après et soirée. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps chaud et ensoleillé avec localement formations orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasse sable.

DAR EL IMMAM

Ouverture de la nouvelle année de formation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa présidera ce matin à 09h30, à Dar El Immam la cérémonie d'ouverture de l'année de formation aux instituts nationaux de formation des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.



CE MATIN À 8H30

Tayeb Zitouni invité du Forum d'El Djoumhuria

Le ministre des moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, sera l'invité ce matin à 08h30 du Forum du quotidien El Djoumhuria.



CARREFOUR

DES ARTISTES

11^e édition d'Andaloussiate El Djazaïr

Andaloussiate El Djazaïr, dans sa 11^e édition placée sous le thème «Nouba Fi Tahata», sera célébrée cette année en plein air, du 11 au 27 Septembre 2014 au carrefour des artistes dite Tahtah el fananine. Les mélomanes de la musique andalouse sont invités chaque soir à apprécier les mélodies spirituelles et folkloriques des musiques proposées par les différents participants.

ORAN

Une fillette implantée cochléaire retrouve l'ouïe et la parole



Une fillette ayant subi une implantation cochléaire depuis une année au CHU Oran a retrouvé l'ouïe et la parole grâce au suivi orthophoniste. Imène entend et parle bien après la greffe d'un implant cochléaire, a affirmé le P^r Setti Berrada, qui s'est félicité de l'excellent travail fourni par les orthophonistes du service en terme de suivi et de rééducation de la patiente implantée. Omar, un deuxième patient implanté, bénéficie d'un accompagnement du groupe d'échange créé entre parents et enfants pour aider à acquérir le langage de manière progressive, a ajouté la même interlocutrice insistant sur la nécessité d'encourager les auto-émissaires pour détecter la surdité précocement au niveau des établissements de santé et des Unités de soins (UDS), dans l'espoir de rendre aux malentendants l'ouïe et la parole. Le P^r Berrada trouve «peu» deux greffes d'implants cochléaires seulement en une année dans une wilaya comme Oran, révélant qu'une cinquantaine d'enfants souffrant d'une surdité attendent une greffe pareille.



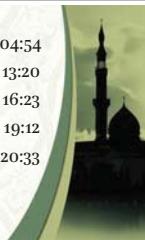
Max Min

	Max	Min
Alger	33	23°
Oran	29°	24°
Annaba	32°	21°
Béjaïa	32°	32°
Tamanrasset	35°	23°

Horaires des prières

Dimanche 19 Dhu Al-Qidah 1435

Fajr	04:54
Dohr	13:20
Asr	16:23
Maghreb	19:12
Isha	20:33



TRANSPORTS

Mise en service demain de la télécabine d'Alger

Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, effectuera demain lundi 15 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au cours de cette visite, le ministre inspectera le projet de la ligne ferroviaire Bir-touta-Zéralda et procédera à la mise en service de la télécabine d'Alger reliant Oued Koriche-Frais Vallon-Bouzaréah.

BANQUE D'ALGERIE
Conférence sur les banques centrales arabes

La Banque d'Algérie organise ce matin à 08h30 à l'hôtel El Aurassi une conférence sur les banques centrales arabes.

EL-OUED
6 025 inscrits aux cours d'alphabétisation

Quelque 6 025 apprenants, en majorité (98%) de la gent féminine, sont attendus aux cours d'alphabétisation pour la saison 2014-2015 dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de l'éducation. La wilaya compte 401 centres d'alphabétisation, dont 251 pour les apprenants de niveau Un et 150 pour ceux de niveau Deux, a indiqué le chargé de la cellule de communication à la direction précitée. Les apprenants sont répartis sur 582 sections à travers les 30 communes que compte la wilaya, à raison de 182 sections en milieu rural et 400 autres en milieu urbain, a précisé Youcef Rezzag Salem. Ils seront encadrés par 420 enseignants, dont 144 contractuels avec l'office national d'alphabétisation, 210 liés par contrats d'insertion professionnelle, 45 recrutés dans le cadre du filet social, en plus de 21 bénévoles, selon le même responsable.



MDN

Le bureau du service national de Blida ouvre ses portes aux médias

Le ministère de la Défense nationale (MDN) organise mardi 15 septembre à 08h, une visite guidée au profit des médias nationaux au bureau du service national de Blida.

LES 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE
Massinissa à El Khroub

Sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Haut-Commissariat à l'Amazighité organise, avec le soutien du ministère de la Culture et de la wilaya de Constantine, un colloque international à El Khroub les 20, 21 et 22 septembre intitulé : «Massinissa : au cœur de la consécration du premier Etat numide».

SÉTIF :

Affluence remarquable à la caravane nationale de l'emploi et de la Sécurité sociale

Une affluence remarquable de citoyens a marqué le coup d'envoi, samedi sur le grand parvis de la maison de la culture de Sétif, de la caravane d'information sur le secteur de l'emploi et de la sécurité sociale, a-t-on constaté.

Cette manifestation a donné lieu à des prises de contact directes entre les visiteurs et les différents partenaires du secteur de l'emploi, notamment avec les responsables régionaux et locaux de l'Anem, de l'Ansej, de la Cnac, de la Cacopath et de la Cnas.

Les visiteurs, en particulier les jeunes, étaient surtout avides de prendre connaissance des avantages offerts par les différents dispositifs de soutien à l'emploi et des possibilités de création de micro-entreprises fiables et pérennes.

Sur les 44 000 demandeurs d'emploi recensés dans la wilaya durant les 8 derniers mois par l'Anem, près de 14 000 jeunes ont été placés dans le cadre des dispositifs classiques et d'aide à l'insertion professionnelle, a souligné la directrice de cette agence, Fadila Alem. La caravane a également permis aux citoyens intéressés de se renseigner sur les nouvelles mesures de la Cnas relatives, notamment, à la généralisation du système du tiers payant.

D'autres explications sont également fournies quant aux nouvelles mesures de financement et aux procédés simplifiés de création de micro-entreprises. La caravane se déplacera, dimanche, à El Eulma, seconde ville de la wilaya de Sétif.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION L'ANR pour un deuxième round de consultations

L'Alliance nationale démocratique (ANR) a appelé, samedi, à un deuxième round des consultations politiques sur la révision de la Constitution pour associer toutes les parties à l'enrichissement de la loi fondamentale du pays. Lors d'une conférence de presse animée au terme de la réunion de son bureau national, l'ANR a souligné, par la voix de son Secrétaire général, Belkacem Sahli, la nécessité d'un deuxième round des consultations politiques sur la Constitution pour y associer toutes les parties et «garantir la pérennité de la Constitution et concrétiser l'entente».

Les consultations menées jusqu'à présent étaient «réussies», estime M. Sahli, rappelant que les rencontres ont «regroupé les différentes franges sociales et la majorité des formations politiques représentées au parlement».

Ces consultations devraient être élargies à d'autres parties, en prenant compte des propositions de l'Instance politique qui a été chargée de la même mission en 2011 et qui était présidée par M. Abdelkader Bensalah, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, M. Sahli a rappelé que son parti a approuvé 30 amendements et émis des réserves sur deux articles sur un total de 47 articles proposés à la révision. L'ANR a soumis 22 propositions d'amendement.

Par ailleurs, M. Sahli a révélé l'installation d'une commission parlementaire «politique» composée de députés des partis du Front de libération nationale (FLN) et du Front national algérien (FNA) ainsi que des députés indépendants qui ont récemment rejoint l'alliance.

Il a également évoqué la deuxième université d'été que l'alliance tiendra du 25 au 27 du mois en cours à Alger et qui aura pour invitée d'honneur la Palestine. Par ailleurs, l'ANR a fait part de «sa profonde satisfaction» de la libération des derniers otages algériens détenus au Mali, un exploit acquis «grâce à la conjugaison des efforts des dispositifs de sécurité et de la diplomatie algérienne».

Il a exprimé sa compassion avec les familles des deux diplomates décédés, Boualem Saïes et Tahar Touati. M. Sahli a exprimé la position de son parti vis-à-vis des derniers développements de la scène nationale, se félicitant des décisions adoptées lors du dernier conseil des ministres. Par ailleurs, il s'est réjoui de la rentrée sociale qui s'est déroulée dans de bonnes conditions à la faveur de la politique de dialogue avec les partenaires sociaux adoptée par les différents secteurs, notamment celui de l'éducation nationale.

APS

GHARDAÏA

Reprise des cours boycottés par certaines associations



Les membres d'associations de parents d'élèves représentant une vingtaine d'établissements scolaires situés au nord de la commune de Ghardaïa, ont décidé de reprendre demain dimanche les cours et l'abandon du boycott lancé à la rentrée scolaire 2014-2015, a appris samedi l'APS auprès de notables et élus du ksar de Ghardaïa.

«Cette sage décision a été prise à l'unanimité à l'issue d'une assemblée générale regroupant l'ensemble des membres d'associations de parents d'élèves des établissements scolaires situés dans les quartiers Ibadiates au nord de Ghardaïa, afin d'éviter une perturbation de la scolarité des élèves», a-t-on indiqué.

Les membres des associations de parents d'élèves des établissements scolaires situés dans ces quartiers, ont boycotté la rentrée scolaire et observé des sit-in pour revendiquer le recrutement d'enseignants et d'un encadrement scolaire compétents» pour les éta-

blissements où sont scolarisés leurs enfants, rappelle-t-on. La région de Ghardaïa connaît une normalisation de la situation, à la faveur du renforcement du dispositif sécuritaire et des appels à l'apaisement lancés par de nombreuses personnalités religieuses, politiques et sportives, ainsi que la sensibilisation effectuée par les notables de la région.

Depuis plus de neuf mois, la région de Ghardaïa a connu des affrontements entre jeunes des quartiers, suivis d'actes de vandalisme, de destruction et d'incendie de biens privés (habitations et commerces) et publics.

Pas d'éducatrices des écoles coraniques dans le préscolaire



Les éducatrices des écoles coraniques ne seront pas recrutées pour encadrer les enfants du préscolaire des écoles publiques, a indiqué samedi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

«Il n'a jamais été question de recruter les éducatrices des écoles coraniques pour encadrer les enfants du préscolaire des écoles publiques. C'est de l'inverse qu'il s'agit, à savoir, apporter aux écoles coraniques l'expertise scientifique et pédagogique nécessaire à l'accomplissement de leur noble mission», a expliqué le ministère en réaction à des écrits de presse. Il s'agit, a-t-on ajouté de même source, d'initier l'encadrement des éducatrices au référentiel de formation de l'éducation préparatoire. A cet effet, une concertation est engagée au «plus haut niveau» des ministères de l'Education nationale et des Affaires religieuses et des waqfs.

Elle débouchera, selon la même source, sur une «meilleure» coordination qui permettra aux enfants d'âge préscolaire concernés d'acquérir les bases «indispensables» à leur réussite dans le cycle primaire.

Par ailleurs et concernant la ges-

tion des écoles primaires, le ministère précise que le Code communal est «catégorique». La gestion matérielle des écoles primaires relève des APC (hygiène, entretien, cantines, transport, chauffage, gardiennage...). La tutelle pédagogique, quant à elle, est du «ressort exclusif» du ministère de l'Education nationale. Sur ce dernier point, une réflexion «est engagée» dans le but de

«soulager» les directeurs des écoles primaires de la «lourde charge» que représentent les contraintes quotidiennes liées à cette gestion matérielle.

Le ministère de l'Education nationale a, à cet égard, exprimé sa «ferme» détermination à redonner à l'acte pédagogique et éducatif «toute sa place» dans les attributions du directeur d'école primaire.

COMMUNICATION



M. Grine annonce plusieurs projets de modernisation de la presse

Plusieurs projets de modernisation de la presse écrite dont l'agence nationale Algérie Presse Service ont été annoncés samedi à Alger par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«L'APS a un projet de modernisation (audiovisuel et multimédia) auquel j'adhère à 100%», a indiqué M. Grine qui était l'invité de la Chaîne 3 de la radio nationale.

En plus de la présence de plus en plus «marquée

et affirmée» de l'APS sur le Net et les réseaux sociaux, le ministre a évoqué le projet d'ouverture de nouveaux bureaux à l'étranger. Il a qualifié ces bureaux à l'étranger de «belle chose pour la voix de l'Algérie», précisant par ailleurs qu'il s'était déjà réuni avec les responsables de l'APS et d'autres journaux, notamment les quotidiens El Massa et Horizons, pour «donner un peu plus de tonus» à ce secteur.

Evoquant les quotidiens nationaux Horizons et El Massa, il a annoncé

que ces deux titres du secteur public vont lancer «très bientôt deux grands journaux électroniques Grand-Sud».

«Les deux projets sont presque finalisés, notamment celui d'Horizons qui pourrait être inauguré dès la semaine prochaine», a indiqué M. Grine, expliquant que c'est un journal électronique Grand-Sud qui doit s'intéresser à 70% aux activités des populations du Sud.

«Le projet est extraordinaire car il va permettre d'avoir une information

vraie, réelle et sourcée sur le Grand-Sud et ne pas laisser ce territoire de communication à des agences étrangères», a-t-il dit, précisant qu'il a demandé aux responsables de ces journaux de «mettre le paquet en moyens et d'aller au-delà du possible en matière de l'information».

Il a précisé qu'il s'agit d'une information «sourcée et confirmée», signifiant aux responsables de ces journaux qu'ils n'ont d'autres censures que celles de «leur conscience et de la loi».

Vers la promulgation de plusieurs projets de lois pour réguler le secteur de la communication

Plusieurs projets de loi dont celui relatif à la publicité et au sondage seront promulgués prochainement afin de réguler le secteur de la communication en Algérie, a annoncé hier le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Outre le projet de loi relatif à la publicité et au sondage, M. Grine qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, a cité le projet de loi fixant le statut du journaliste qui est en voie de finalisation, le projet de loi sur l'organisation chargé de la justification et de la diffusion (finalisé) et le projet de décret fixant les modalités de délivrance d'autorisation en vue de l'importation de publications étrangères (en voie de finalisation).

Le ministre a également évoqué le projet de décret fixant les conditions d'impression et de publication détenue par les sociétés étrangères (en voie de finalisation), le projet de décret fixant le mode de suggestion du service public relative à l'activité audiovisuelle (en voie de finalisation) ainsi que le projet de décret exécutif portant sur les conditions et modalités d'examen de l'activité du Conseil en communication (finalisé).

S'attardant sur le projet de loi relatif à la publicité et le sondage, il a indiqué qu'il sera soumis pour «observation et enrichissement à des professionnels», ajoutant que le projet sera soumis au gouvernement en décembre 2014.

Qualifiant le monde de la publicité de «jungle» et de «maquis», il a indiqué que la loi sur la publicité et le sondage a pour objectif de mettre fin à cette situation. Il a expliqué que toute personne prétendant ouvrir une agence de communication et de publicité doit désormais répondre aux compétences et au profil requis et employer des Algériens car, a-t-il expliqué, il s'agit d'un secteur créatif.

Le ministre a également mis l'accent sur le professionnalisme et la formation dans le secteur de la communication et des médias, annonçant un agenda de cycles de formation au profit des journalistes, initié par son département.

M. Grine a en outre indiqué que les responsables de journaux ont été instruits de consacrer 2% de leurs chiffres d'affaires pour le volet formation, conformément à la loi en vigueur.

A une question sur les radios périphériques étrangères qui parasitent les programmes des stations locales, le ministre a indiqué qu'il a instruit la TDA (télédiffusion et diffusion algériennes) de revoir sa stratégie et de mettre l'accent sur les ondes courtes et les grandes ondes.

«Le parasitage de nos stations locales doit cesser et nous devons faire un premier bilan d'étape avec la TDA le mois de novembre prochain», a-t-il dit.

APS

Appel à la presse nationale pour «promouvoir l'image de l'Algérie à l'étranger

Le ministre de la Communication, a appelé par ailleurs presse nationale des secteurs public et privé à «promouvoir l'image de l'Algérie à l'étranger.

M. Grine a appelé à «professionnaliser la presse et instaurer la culture du mérite et la culture de l'optimisme» car, a-t-il dit, «tout n'est pas noir en Algérie».

Il a ainsi émis le «vœu» de voir la presse algérienne jouir d'une vision de marketing pour promouvoir l'image du pays.

Le ministre a également annoncé le projet du gouvernement de créer une agence de promotion de l'image de l'Algérie, laquelle (agence) travaillera en coordination avec plusieurs ministères pour «offrir la meilleure image du pays», a indiqué M. Grine.

Il a regretté que «beaucoup de projets et d'acquis soient réalisés par

l'Algérie, sans qu'ils ne soient médiatisés et mis en valeur».

«Nous disposons d'un modèle social exceptionnel et j'aimerais bien que la presse nationale, qu'elle soit privée ou publique, renvoie l'image de cet acquis à l'extérieur», a-t-il ajouté. «Quel est le pays au monde qui a distribué autant de logements gratuitement ou presque à son peuple», a fait observer M. Grine, soulignant que «depuis 1999, l'Algérie prône une politique sociale extraordinaire qui devrait être médiatisée et mise en valeur à l'étranger», a-t-il dit. En ce sens, M. Grine a cité l'exemple d'un ambassadeur qui lui a confié être venue en Algérie avec des «appréhensions» en raison de ce qu'elle lisait dans la presse sur le pays. Ce même diplomate vient d'achever son mandat en Algérie avec une «autre idée, celle d'un pays qui se construit et où il y

a la joie de vivre», a-t-il dit. A ce propos, M. Grine a appelé la presse nationale à ne pas donner une «image destructrice» de l'Algérie, estimant qu'il arrive «qu'une opinion soit construite sur de fausses valeurs et sur une fausse information».

Le ministre a également cité le cas du footballeur camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, blessé mortellement par un projectile lancé à partir des gradins du stade de Tizi Ouzou.

«Cet incident a porté atteinte à l'image de marque l'Algérie car on n'a pas que des amis à l'extérieur. Il y a des pays qui n'ont pas notre force de frappe et nos moyens, mais qui sont très dynamiques sur le plan du lobbying et qui font un travail pour désinformer l'opinion mondiale sur ce qui est entrepris en Algérie», a-t-il dit.

La stratégie de l'information de proximité, thème d'une rencontre

La stratégie de l'information de proximité permettant une communication fiable et en temps réel, a été samedi à Tipasa, le thème d'une rencontre ayant regroupé les chargés de la communication au niveau des daïra, des communes et des directions exécutives de wilaya.

Cette rencontre a donné lieu à la présentation du portail électronique de la wilaya de Tipasa, qui a permis au wali, Mustapha Layadhi, d'inciter les préposés locaux à la communication à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), en tant que supports incontournables de la communication.

A cet effet, il a exhorté les différents services de la wilaya à se doter de sites Web et à les actualiser périodiquement, en vue de susciter et de maintenir une relation d'interactivité entre les citoyens et la presse, par

une meilleure prise en charge de leurs doléances et préoccupations.

Le chef de l'exécutif a instruit, également, les chargés de la communication au niveau local à veiller sur la «fluidité» de la circulation de l'information et à faire preuve de «flexibilité» dans leurs relations avec la presse, en lui facilitant l'accès à l'information, notamment en ce qui concerne les événements exceptionnels, tel que celui de la fièvre aphteuse, ou des questions d'intérêt général, nécessitant la communication de données fiables pour «éviter une interprétation tendancieuse des faits», a-t-il souligné.

Le wali a également rappelé la nécessité de mettre les canaux de la communication au service du développement local et de la prise en charge des préoccupations des citoyens.

M^{ME} MOUNIA MESLEM SI AMEUR, MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, INVITÉE, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

● Des centres d'accueil pour personnes âgées, dans les régions enclavées du pays, seront reconvertis prochainement en établissements scolaires pour les personnes aux besoins spécifiques, a annoncé, hier, à Alger, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Mounia Meslem. «Les centres d'accueil pour personnes âgées, dans certaines contrées éloignées, ont un taux d'accueil bas, d'où l'initiative du département de la Solidarité nationale de convertir certains d'entre eux en établissements scolaires spécialisés dans la prise en charge des enfants handicapés», a précisé, M^{me} Meslem, lors d'une conférence-débat, organisée au forum du quotidien DK News. M^{me} Meslem a rappelé que le nombre d'enfants handicapés est de 18 000 en Algérie, précisant qu'ils sont pris en charge dans pas moins de 217 établissements spécialisés.

S'agissant des éducateurs, la ministre de la Solidarité a indiqué que des encadreurs spécialisés sont formés dans trois établissements du pays et qu'actuellement le nombre total d'employés dans le domaine avoisine les 13 400. Pour l'insertion sociale des enfants atteints de handicap, la ministre a souhaité le regroupement de ces enfants avec d'autres écoliers, dans des classes ordinaires, avec l'accompagnement d'un éducateur spécialisé, afin de faciliter leur insertion au sein de la société. A ce sujet, elle a informé qu'environ 1 745 enfants sont scolarisés dans des écoles normales, avec le suivi de 728 encadrants.

L'intervenante a souligné que le ministère de la Solidarité accorde une importance capitale aux enfants démunis et défavorisés, spécifiant qu'une enveloppe «conséquente» a été consacrée au transport de ces écoliers et à l'achat d'articles et livres scolaires. Sur un autre volet, la ministre de la Solidarité a indiqué que deux enquêtes ont été ouvertes par son département pour recenser le nombre exact de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et celui des personnes aux besoins spécifiques.

Elle a noté à ce propos que l'inscription au filet social sera rigoureusement contrôlée, à l'avenir, pour assurer la rationalisation de la dépense publique et la lutte contre le gaspillage. Dans ce sens, des aides spécifiques seront octroyées aux personnes défavorisées soit par des aides sociales ou par des soutiens à la création de leurs propres activités.

APS

Plaidoyer en faveur des démunis, contre l'exclusion

► Des centres d'accueil pour personnes âgées bientôt reconvertis en établissements scolaires pour handicapés



Ph. : M. Nabil Kaci

O. Larbi

C'est une personnalité qui se définit comme une militante de base du mouvement associatif, qui entend devenir une des réalisatrices du programme du Président de la République en matière de prise en charge des victimes des aléas de la vie, elle se pose en continuateur du travail déjà entamé par les cadres du secteur en développant les synergies avec les autres départements ministériels.

Elle a annoncé hier au Forum de DK News que des milliers d'enfants handicapés ont été admis dans les classes de l'éducation nationale «grâce à un partenariat entre ministères. Pour les enfants scolarisés, nous avons formé des auxiliaires de classe qui vont assister les enseignants».

M^{me} Meslem Si Ameur a, ainsi, l'un de ses objectifs, celui d'une «Ecole pour tous» l'association qu'elle a créée et dirigée.

Avocate, elle a été portée à prendre en charge la défense des femmes, de leurs droits et de leur protection en créant l'association «Rachida» ; elle y approfondit ses arguments en faveur de la dignité et de la sécurité des femmes et des enfants, des handicapés et des personnes âgées isolées. De la défense de la famille qui vit «une crise de moralité dans le monde entier.»

Elle a une forme d'engagement politique exclusif, ayant soutenu depuis 1999 les candidatures d'Abdelaziz Bouteflika à la magistrature suprême et elle a mené campagne pour la crème de la réconciliation nationale.

Au Forum de DK News, elle a fait montre d'une franchise et d'une spontanéité rafraîchissantes.

Le sujet, pourtant, est des plus sensibles, ardu, clivants : «Le rôle de la femme dans la stabilité de la cellule familiale».

La ministre au département de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition féminine est à un poste où l'action est de tous les instants, dans l'urgence :

La solidarité nationale est orientée vers les plus pauvres, les plus démunis, les personnes handicapées, les familles qui ont à leur charge des enfants malades, incurables et dont les ressources sont insuffisantes :

- Ce ministère prend en charge les aides sociales et les allocations du fonds social.

- Les chômeurs, les femmes au foyer menant une activité sont concernés par des dispositifs d'aide à l'emploi,

- les chantiers temporaires occupent des milliers de travailleurs assurés de garder cet emploi au moins 2 ans

- Le micro-crédit est soutenu pour les métiers artisanaux.

C'est en somme un véritable continuum du social et M^{me} la ministre touche au plus près la détresse des gens, des hommes et des femmes, des enfants, des handicapés et des chômeurs, des enfants que les aléas de la vie n'ont pas épargnés. Pour autant, les études, les rapports sans complaisance sur la pauvreté, les écarts entre la situation vécue et les normes d'une vie décente ne sont pas occultés.

Les enfants

Tout en regrettant que les missions de son département ministériel soient méconnues, elle a invité les médias à se rapprocher de ses services pour connaître des actions menées,

des moyens de prise en charge des problèmes et des résultats effectifs : «Il y a des reportages qui pourraient marquer une nouvelle étape dans la compréhension des questions de solidarité nationale - l'Etat y investissant de l'intelligence, des ressources humaines et matérielles - en rendant compte de la façon dont un handicapé total est socialisé, arrivant à une relative autonomie grâce au travail patient, humain d'un agent spécialisé !

Le succès très important de l'insertion des enfants présentant des insuffisances «légères» est soutenu par une nouvelle initiative.

Le transport scolaire

« Nous voulons que tous les enfants bénéficient du transport scolaire.

Pourquoi ? Parce qu'il arrive que des familles retirent leurs enfants de l'école quand elle est éloignée du domicile ou quand les intempéries rendent les déplacements plus dangereux. Le transport scolaire permet de réduire l'absentéisme et l'échec scolaire. Pour cela, nous avons commandé 381 véhicules aménagés à la Sni, mais le ministère ne peut pas satisfaire la demande de toutes les communes... Pour l'instant, nous concentrons nos efforts sur le Sud et les Hauts-Plateaux. Pour l'avenir, le partenariat avec les structures concernées sera de mise. »

La famille

«La crise de moralité frappe toutes les sociétés de par le monde. L'Algérie en protégeant la femme et l'enfant, en aidant les orphelins et pupilles de la nation ne se contente pas de phraséologie, mais elle met vraiment les moyens pour libérer et rétablir la dignité des plus faibles en l'adossant au droit et donc à l'arsenal juridique. A propos de l'héritage : les femmes ont des droits sanctifiés et consacrés par le Saint Coran. Mais rien n'interdit à un père de distribuer ses biens de son vivant.»

La ministre de la Solidarité nationale se considère liée par la mission de faire reculer la marginalisation et l'exclusion des populations que les aléas de la vie ont fragilisée et les réinsérer dans la vie sociale la plus diversifiée.

Sa capacité à traduire dans les faits les orientations générales contenues dans les textes est une garantie d'action et de résultat.

La sérénité de son discours, la certitude que le succès sera au rendez-vous par le travail et la mise en œuvre des partenariats dynamiques et l'attitude antibureaucratique dans l'action marquent un style.

Exemple : une enquête est commandée au Ceneap pour connaître du phénomène de l'autisme en Algérie.

La réactivité d'aujourd'hui soutient les mesures proactives en cours à moyen et long termes.

**Sonia Belaidi**

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition féminine a mis en évidence la stratégie du ministère, sur 2014 et 2015, et qui consiste principalement en la prise en charge de l'enfant handicapé et des personnes défavorisées.

Intervenant, hier, au forum du quotidien DK News, Mme Mounia Meslem a rappelé que le ministère avait consacré 140 milliards de dinars pour aider les personnes aux besoins spécifiques, les pauvres et les femmes victimes de violence.

À ce sujet, le ministère de la Solidarité a ouvert une enquête pour établir le nombre exact de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et les personnes aux besoins spécifiques. «Nous n'avons pas encore un fichier recensant les nombre de personnes défavorisées et les personnes atteintes de handicap, d'où le but de l'enquête nationale qui concerne toutes les wilayas du pays», a indiqué Mme la ministre, à une question d'une journaliste relative sur le nombre de personnes pauvres.

Mme la ministre a relaté des épisodes de tricherie où



des personnes exerçant des métiers honorables et n'ayant aucun handicap physique se faisaient inscrire illégalement sur le filet social pour bénéficier d'aides de l'Etat.

Elle a souligné à ce propos que l'enquête révélera les véritables personnes vivant dans la pauvreté et pour celles ayant falsifié pour les traduire en justice.

S'agissant des réfugiés africains et syriens qui arrivent régulièrement en Algérie, Mme Meslem a souligné que son ministère, en colla-

boration avec les autres ministères, avait fait plusieurs réunions pour établir une feuille de route et déterminer la stratégie adéquate pour venir en aide à ces réfugiés. «Les enfants des réfugiés seront pris en charge par l'Etat algérien et des enveloppes financières seront consacrées à leur rapatriement, après négociation avec les pays concernés», a précisé l'intervenante.

Pour les personnes défavorisées, des aides seront octroyées soit sous forme pécuniaire soit par un ac-

compagnement pour la création de leurs propres activités. Au sujet des enfants aux besoins spécifiques, la ministre de la Solidarité a précisé que pour leur bien psychologique, il est impératif de les intégrer dans des classes ordinaires, pour leur permettre une bonne insertion sociale. Pour ce faire, elle a précisé que des éducateurs spécialisés sont formés dans trois établissements du pays, pour accompagner les élèves handicapés, et leur permettre d'étudier dans des classes «normales».

► ► A Retenir ► ► A Retenir ► ► A Retenir ► ► A Retenir

R. Bachedi

3 instituts nationaux pour la formation des personnels spécialisés

Dans la perspective de renforcer les capacités de ses ressources humaines et dans le but de consolider ses actions sur le terrain, le ministère de la solidarité nationale a mis en place trois (03) instituts de formation des personnels spécialisés notamment des auxiliaires chargés de l'encadrement des enfants à besoins spécifiques (handicapés moteur ou mental). «Le travail accompli par ces auxiliaires est tout simplement extraordinaire. Les enfants atteints de handicap lourd ont pu grâce au travail de ces auxiliaires acquérir une autonomie pour s'alimenter, se déplacer et sont même devenus capables d'accomplir des travaux manuels merveilleux» a souligné Mme la ministre.

Mettre un terme au problème du transport scolaire

Afin de mettre un terme de façon définitive au problème du transport scolaire qui d'après des études récentes est à l'origine de la déperdition scolaire particulièrement dans les zones isolées, le ministère de la Solidarité nationale prépare en coordination avec les ministères de l'Intérieur, de l'Education nationale, du Travail et des Transports, un plan d'action pour garan-

tir l'accès équitable au transport scolaire à tous les écoliers et ce à travers l'ensemble des 1 541 communes du pays. Dans ce cadre, le ministère de la Solidarité a acquis 381 bus scolaires et procède actuellement à leur distribution.

Reconvertir certains établissements pour répondre aux besoins immédiats

Le ministre de la Solidarité nationale a annoncé que certains établissements relevant de son secteur seront prochainement reconvertis pour accomplir de nouvelles activités afin de répondre au mieux aux besoins des catégories sociales en difficulté ou en situation de vulnérabilité. «Ces établissements, répertoriés, qui n'accomplissent plus les missions qui leur avaient été assignées par le passé seront reconvertis, en partie, en centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de handicap lourd et dont le nombre dépasse actuellement les 9 000 à travers tout le territoire national» a souligné Mme Meslem.

83,8 milliards consacrés à l'acquisition de fournitures scolaires

Le Fonds national de solidarité a consacré pour la rentrée scolaire 2014/2015, 83,8 milliards de centimes pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit de 280 000 enfants issus de familles démunies.

11 centres psychopédagogiques et 4 nouvelles écoles pour la prise en charge des enfants handicapés

Le ministère de la Solidarité nationale

procédera au cours du premier semestre 2015 à l'ouverture de 11 nouveaux centres et 2 annexes spécialisés dans l'éducation et l'apprentissage des enfants en situation de handicap mental ainsi que 2 écoles pour les enfants sourds-muets. Ces nouvelles structures viendront s'ajouter à celles déjà en place (122 centres psychopédagogiques pour les enfants en situation de handicap mental, 22 écoles pour les non-voyants, 44 pour les sourds-muets, 07 centres pour les enfants atteints de difficultés respiratoires et 07 autres psychopédagogiques pour les enfants atteints de handicap moteur). Actuellement plus de 18 000 enfants handicapés sont scolarisés dans ces établissements.

1 745 enfants intégrés dans des classes «normales»

Multippliant les actions en faveur de la scolarisation des enfants handicapés dans des classes «normales», le ministère de la solidarité a procédé à l'intégration de 1745 enfants dont 811 enfants en situation de handicap mental léger (modéré) et 934 handicapés sensoriels dans 208 classes normales à travers 29 wilayas. Toutefois, Pour répondre aux besoins particuliers des élèves handicapés, ces derniers doivent être accompagnés par des auxiliaires afin de garantir la continuité d'un parcours scolaire, adapté aux compétences et aux besoins de l'élève.



SETIF :

Arrestation d'une bande de 5 cambrioleurs

Les éléments de la police judiciaire du 7^e arrondissement de la Sûreté urbaine de Sétif sont parvenus à démanteler au cours de la fin de la semaine dernière, un réseau très actif composé de cinq voleurs, dont l'âge de ses membres ne dépasse pas 25 ans, spécialisé dans le cambriolage des appartements.

Azzedine Tiouri

Leur dernier forfait était une maison située à la cité des 300 Logements où ils ont pu faire main basse sur une somme de 90 millions de centimes en espèces et une quantité de bijoux estimée à plus de 100 millions de centimes.

La bande a profité de l'absence des propriétaires qui étaient en vacances, pour passer à l'acte et rentrer par effraction au domicile en forçant toutes les serrures sans se faire remarquer pour autant par le voisinage et dérober tout ce qu'ils trouvaient sous la main. Dès son retour de vacances, le chef de famille ayant trouvé sa maison, sens dessus-dessous, a avisé la police en déposant plainte au 7^e arrondissement de la Sûreté urbaine de Sétif. Les enquêteurs, aidés



par ceux de la police scientifique se sont rendus sur les lieux du forfait pour relever des indices.

Ces derniers ont permis de révéler un suspect et l'implication possible de l'un des voisins de la victime, un repris de justice ayant des

antécédents judiciaires et sans profession. Il a été immédiatement mis sous surveillance avec une filature très stricte afin de découvrir qui pourrait être en liaison avec ce cambriolage.

Les enquêteurs ne se sont pas trompés puisqu'ils découvrent

leur suspect numéro un, sans le sou, devenir un grand dépensier, ayant obtenu un gros magot récemment selon leur source d'information.

Il est interpellé et arrêté. Devant le siège du commissariat, il a tenté de fuir aux enquêteurs, vite rattrapé. Interrogé, il n'a pas tardé à donner non seulement l'identité des autres membres du gang qui furent arrêtés à leur tour, mais a aussi permis la récupération d'une partie du butin.

Présentés devant le magistrat instructeur près le parquet de Sétif, trois des cinq mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour associations de malfaiteurs et vols. Deux autres de la bande ont été placés sous contrôle judiciaire.

Gyrophare sécuritaire d'Aïn Defla «Caniche» et son complice arrêtés avec 415 grammes du kif traité

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et la criminalité, les éléments de la police d'Aïn Defla section BRI, ont réussi à mettre la main sur un dangereux criminel, âgé de 27 ans, connu sous le pseudo de «Caniche». Cette arrestation était une réussite. Suite à des informations reçues, sur la vente du kif traité par le criminel dans un quartier chaud, à l'ouest de la ville de Khemis Miliana, les éléments de la BRI ont mis hors d'état de nuire ce dangereux malfaiteur avec une quantité de kif traité de 415 grammes. Lors de cette arrestation, un associé a été arrêté, qui venait pour écouler sa marchandise à des clients. Cinq plaques de kif traité ont été saisies lors de ce raid policier. Les deux inculpés, des repris de justice, ont été présentés auprès du procureur général de la cour d'Aïn Defla, et mis sous mandat de dépôt.

Des malfaiteurs arrêtés pour multiples crimes et infractions

Au cours de la semaine passée, les services de la police ont procédé à l'arrestation de plusieurs malfaiteurs à travers les différentes communes de la wilaya d'Aïn Defla, indique une correspondance de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les éléments de la police ont mis la main sur cinq personnes, originaire de Khemis Miliana, El Attaf, Aïn Defla, Miliana et Djelida. Des jeunes arrêtés pour le port des armes blanches prohibées, des quantités du kif et aussi des psychotropes, agressions, vols et dégradation des biens de l'Etat. Ces malfaiteurs sont âgés entre 24 et 35 ans, tous des repris de justice, ont été présentés et mis sous mandat de dépôt par le procureur général de la République. «Malheureusement à chaque fois, ces malfaiteurs retrouvent leur liberté» nous ont dit des citoyens de la wilaya.

Une personne arrêtée pour conduite en état d'ivresse

Par ailleurs, la BMPJ de Miliana a signalé l'arrestation d'une personne pour conduite en état d'ivresse. Il s'agit d'un homme âgé de 40 ans, originaire de Miliana, qui conduisait en état d'ivresse après avoir créé un embouteillage monstrueux au niveau de la cité nord à Miliana. Les policiers qui avaient une mission vers cette direction ont constaté une grande circulation dans ce quartier et se sont dirigés vers le lieu et ont découvert cet homme qui ne pouvait plus conduire sa voiture sous l'effet de l'alcool. Il a été vite arrêté et conduit vers le siège de la police pour passer une nuit de dégrisement. Le lendemain il a été présenté au parquet et mis sous mandat de dépôt.

11 244 unités de boissons alcoolisées et 13 caméras numériques saisies

A Khemis Miliana les policiers ont saisi une grande quantité de boissons alcoolisées dans une maison appartenant à une personne très connue dans la ville. 11 244 unités de boissons alcoolisées de différents types et tailles, en plus d'une somme d'argent estimée à 350 730 DA. Les policiers ont également saisi 13 caméras numériques qui étaient installées à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, utilisées pour surveiller les mouvements des forces de police. A l'heure où nous mettons sous presse les éléments de la police continuent leur recherche pour arrêter le propriétaire de cette «maison-bar», qui est toujours en fuite.

A quand une sûreté urbaine à Hay Essalam ?

L'ensemble des habitants de Hay Essalam dans le côté sud de la ville de Khemis Miliana, sont reconnaissants des dernières mesures prises par les forces de sécurité lors d'une patrouille dans ce quartier pour sécuriser les lieux. Mais ces habitants appellent encore une fois les premiers responsables de la wilaya ainsi que le service sécuritaire de prendre des mesures urgentes pour libérer ce quartier de ces malfaiteurs qui viennent quotidiennement dans un terrain de jeu (terrain matico) et mettre la pagaille dans le quartier avec des comportements inadmissibles durant des heures indues. Les habitants de la ville ont avisé à plusieurs reprises les policiers et appellent à l'ouverture d'une sûreté urbaine qui est prévue dans ce quartier, dans un terrain déjà choisi depuis 2 ans, mais ce projet n'a pas encore vu le jour, alors que Hay Essalam est devenu un point de chute, compte actuellement plus de 6 000 familles.

S. Ben



question de l'accès gratuit aux moyens de dépistage précoce du cancer du sein chez la femme, de l'élargissement de la carte chifa aux différentes catégories des utilisateurs et de l'entr'aide administrative qui a permis de réduire les déplacements des assurés vers les différents établissements. L'humanisation de l'accueil, son

amélioration et le développement du service public a été le cheval de bataille de la Cnas de Sétif qui veille à la réception de public quotidiennement afin d'être à l'écoute de leurs préoccupations pour résoudre leurs problèmes en mettant aussi à leur disposition un site sur le réseau Internet.

A. T.

TISSEMSILT

LE VOLEUR DU TELEPHONE PORTABLE ECROUÉ

Suite à une plainte déposée par un citoyen d'être agressé par une personne âgée de 30 ans, devant la mosquée «Billel Benrabah» à Tissemsilt, pour agression et vol de téléphone portable, les éléments de la police judiciaire de la 1^{re} sûreté urbaine de Tissemsilt ont procédé à des investigations qui ont abouti à l'arrestation du mis en cause, en état d'ébriété. Et lors de sa fouille corporelle sur l'accusé, il a trouvé sur lui le téléphone portable de la victime. Après son audition par les enquêteurs, le malfaiteur a été présenté, devant le procureur de la République, près du tribunal de Tissemsilt, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

ABED MEGHIT

AÉROPORT DE BEJAIA :

Saisie de 10 945 euros

Azzedine Tiouri

Luttant sans cesse contre le phénomène croissant de la contrebande visant la fuite des devises vers l'étranger, lors d'un contrôle routinier, les douaniers de l'aéroport d'Abane-Ramdale de Béjaïa ont saisi en fin de semaine dernière 6 500 euros, l'équivalent de 149 000 dinars, qui étaient en possession d'une dame, en partance sur le vol de Paris, en France, ayant omis de les déclarer. Par

ailleurs, on nous signale que dans le même aéroport, au cours d'une opération analogue, les douaniers ont mis la main sur 4 445 euros dissimulés dans les bagages d'une dame en provenance de la capitale française. Pour ces deux affaires de contrebande, les douaniers ont saisi l'argent non déclaré et procédé à la constitution de dosiers contre les contrevenants pour leur présentation devant les institutions judiciaires compétentes.



PÊCHE

Pêche d'environ 30 tonnes de thon rouge par un armateur d'Aïn Temouchent

Un armateur d'Aïn Temouchent a réussi la capture d'environ 30 tonnes de thon rouge lors de la dernière campagne, a-t-on appris samedi auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Faisant partie de huit armateurs qui ont participé à cette campagne, qui a pris fin le 24 juin dernier, celui-ci a enregistré une production d'environ 30 tonnes de thon rouge dans un délai ne dépassant pas un mois, a indiqué Zidi Abdelkader. Cette première participation de la wilaya d'Aïn Temouchent, dont la flotte renferme trois thoniers, a été remarquable et augure des lendemains meilleurs dans ce do-



maine, a-t-il souligné. Deux autres armateurs possédant un thonier chacun ont fait part de leur intention de participer à la prochaine campagne pour améliorer la production de thon rouge, a ajouté Zidi Abdelkader rappelant que l'Algérie a péché la totalité de son quota avant la fin de la campagne, prévue le 24 juin par la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Iccat).

Les huit armateurs algériens ont pu pêcher tout le quota, fixé par l'Iccat à 243 tonnes le 12 juin 2014. A rappeler que l'Algérie a demandé, selon la même source, le relèvement de son quota de thon rouge à l'instance internationale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

18 morts et 50 blessés



Dix-huit (18) personnes ont été tuées et 50 autres blessées dans 20 accidents de la route. Les plus mortels ont eu lieu entre le 11 et le 13 septembre sur l'ensemble du territoire national, a indiqué samedi la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj avec deux personnes décédées et deux autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 34 feux de forêts et 28 incendies de Maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 126 hectares de forêts et 72 hectares de Maquis.

A Bouira, les secours de la Protection civile sont intervenus pour 4 personnes décédées dans un puits, suite à l'inhalation de gaz toxique dégagé d'une motopompe lors des travaux de nettoyage, au lieu-dit Ighzar Ameziane, commune d'Ahnif, a ajouté le communiqué.

SANTÉ

15% des diabétiques souffrent de lésions du pied

Quelque 15% de diabétiques souffrent de lésions du pied qui peuvent être à l'origine d'amputations, a indiqué samedi à Alger, Dr Samir Aouiche, du service de diabétologie du CHU Mustapha Pacha.

S'appuyant sur une étude menée par le service diabétologie du CHU Mustapha Pacha entre 2004 et 2011, Dr Aouiche a précisé que «15,10% des diabétiques ayant séjourné dans ce service souffrent de lésions du pied nécessitant une amputation» rappelant qu'un diabétique est amputé du pied chaque 30 minutes dans le monde.

«65% des diabétiques affectés par ces ulcerations n'ont pas reçu de conseils préventifs par le corps médical afin d'éviter de recourir à l'amputation», a regretté le spécialiste lors d'une rencontre consacrée à ce thème.

Selon Dr Aouiche, entre 50 à 80% des diabétiques amputés subissent une amputation du deuxième pied durant les cinq années qui suivent. Outre l'état psychologique du patient suite à une amputation de l'un de ces membres, le spécialiste a mis

l'accent sur l'impact socio-économique de la prise en charge des lésions du pied estimée à 900 000 DA/an pour chaque malade, 50% des lits au niveau des services de diabétologie sont occupés par des diabétiques ayant subi une amputation, a-t-il fait rappeler soulignant la nécessité de prodiguer aux malades des conseils sur le choix de la chaussure idéale.

Pour sa part, la présidente de l'Association algérienne du diabète, Pr Zakia Arbouche a mis en garde contre la progression de cette maladie en Algérie et les complications induites comme l'insuffisance rénale et l'hypertension suite à des dysfonctionnements neurovasculaires occasionnés par le déséquilibre du taux de glycémie dans le sang.

Le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Faycal Ouhada a rappelé les campagnes de prévention et de sensibilisation menées par l'association tout au long de l'année. La prochaine campagne aura lieu du 25 septembre au 4 octobre prochain, a-t-il dit.

AGRICULTURE

M. Nouri appelle à plus de vigilance pour empêcher la propagation de la fièvre aphteuse

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural Abdelouahab Nouri a appelé jeudi à Alger citoyens et éleveurs à plus de «vigilance et de responsabilité» dans les marchés à bestiaux qui vont rouvrir dimanche vendredi après leur fermeture depuis fin juillet dernier suite à l'apparition de la fièvre aphteuse.

«La situation est sensible, et nécessite la mobilisation de tout le monde» a affirmé M. Nouri qui s'exprimait en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales. Il a ajouté que son département a pris toutes les mesures nécessaires pour «empêcher l'apparition de la fièvre aphteuse dans les marchés à bestiaux et sa transmission au cheptel ovin afin de passer la fête de l'Aïd El Adha dans les meilleures conditions».

En réponse à une question de l'APS sur l'indemnisation des éleveurs, M. Nouri a affirmé que l'opération se poursuit et qu'une autorisation de versement a été octroyée aux éleveurs dont le cheptel a été touché par cette maladie à travers les wilayas.

Concernant le foncier agricole, le ministre a précisé que le ministère ne tolère pas le détournement des terres agricoles de leur vocation de la part aussi bien des citoyens que des organismes publics ou privés. Le ministre a rappelé dans ce cadre que des instructions avaient été données par le président de la République Abdelaziz Bouteflika lors du dernier conseil des ministres du 26 août dernier sur «la nécessité de préserver les terres agricoles».

La préservation de foncier agricole est «une responsabilité que doit partager toutes les institutions de l'Etat et la société civile» a-t-il ajouté précisant que «le ministère a déferé aux instances judiciaires tous les dossiers relatifs à la violation des terres agricoles pour punir les contrevenants».

A propos de la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, M. Nouri s'est félicité de la réussite de l'opération en dépit de «la complexité de certains dossiers. Par ailleurs, le secteur de l'agriculture s'attelle à mettre en place un système informatique reliant l'administration centrale, locale et la Banque algérienne du développement rural (Badr) pour la gestion de tous les dossiers entrant dans le cadre du soutien agricole», note-t-il.

APS

PHILIPPINES

Un homme d'affaires chinois kidnappé

Un homme d'affaires chinois a été kidnappé dans la province de Zamboanga Sibugay, au sud des Philippines. La presse locale citant l'ambassade de Chine à Manille.

Le bureau anti-enlèvement de la police philippine et la branche locale de la police ont confirmé que la personne kidnappée était un ressortissant chinois, a précisé Li Lingxiao, porte-parole de l'ambassade de Chine. Li a appelé les Philippines à mettre en place

une opération de secours, et à garantir la sécurité des citoyens chinois. Les forces de sécurité philippines ont fait savoir que des opérations militaires étaient en cours pour secourir la victime, et qu'elles resteraient étroitement en contact avec l'ambassade de Chine.

Les premières informations évoquaient un Coréen, âgé de 18 ans, mais suite à des vérifications il est apparu que l'homme était Chinois.

CHINE

La Chine accorde plus de 32 millions USD à l'Afrique pour la lutte contre Ebola

La Chine a accordé vendredi plus de 32 millions USD d'aide humanitaire supplémentaire à destination des pays africains et des organisations internationales pour la lutte contre le virus Ebola. Cette aide comprendra la nourriture, des fournitures de contrôle des maladies, des installations de soins d'urgence et des capitaux, a précisé le ministère chinois du Commerce dans un communiqué.

La Chine compte également encourager la coopération médicale à long terme avec les pays africains, afin de les aider à renforcer leurs capacités de contrôle des maladies et à améliorer leurs systèmes de santé publique, ajoute le texte.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 4 269 cas d'Ebola, dont 2 288 mortels, avaient été rapportés samedi dernier en Guinée, au Liberia, au Nigeria et en Sierra Leone.

Le président américain va évoquer l'épidémie d'Ebola avec des responsables sanitaires

Le président américain Barack Obama va évoquer l'épidémie d'Ebola avec les plus hauts responsables sanitaires américains la semaine prochaine, a déclaré Josh Earnest, le porte-parole de la Maison Blanche.

Dimanche dernier, Barack Obama avait annoncé dans une interview accordée à NBC News que l'armée américaine enverrait des unités de mise en quarantaine et d'autres équipements pour aider les professionnels de santé qui soignent les patients atteints par le virus en Afrique. Mais depuis cette annonce, le Pentagone n'a dévoilé aucun projet de taille autre qu'un hôpital de campagne d'une capacité de 25 lits qui doit être envoyé au Liberia.

ASIE

Plus d'un million de nouveau-nés décèdent chaque année en Asie du Sud

Plus d'un million de nouveau-nés décèdent chaque année en Asie du Sud, souvent en raison d'un défaut de prise en charge adéquate, relève un rapport de l'Unicef, publié vendredi, à l'occasion des 25 ans de la Convention sur les droits de l'enfant.

«L'Asie du Sud continue d'être l'une des régions les plus risquées au monde pour tomber enceinte ou donner naissance, avec le deuxième plus fort taux de mortalité maternelle dans le monde», relève Karin Hulshof, directrice de l'Unicef pour l'Asie du Sud.

«Trop d'enfants sont mariés et trop de filles ne naissent jamais», ajoute-t-il dans un communiqué. La sélection du sexe - qui pousse des parents à interrompre une grossesse parce qu'il s'agit d'une fille - reste ancrée dans certaines zones de la région, en particulier en Inde, précise l'agence de l'ONU. «La sélection fondée sur le genre en faveur des garçons est le signe de facteurs sociaux, économiques, culturels et po-



litiques profondément ancrés qui sont discriminatoire pour les femmes et les filles», ajoute le rapport, notant que cela peut aussi aboutir à des mariages forcés et de l'esclavage sexuel. Une fille sur cinq est mariée avant 15 ans dans la région, soit le taux de mariage d'enfant le plus élevé du monde. Au Bangladesh, où ce taux est le plus élevé, deux filles sur trois sont mariées avant l'âge adulte, ce qui les expose aux dangers de l'exploitation sexuelle et de la violence domestique. Par ailleurs, l'Unicef

relève que près de 40% des enfants de moins de cinq ans en Asie du Sud souffrent de malnutrition chronique. Ce taux est en amélioration depuis 1990 avec des disparités régionales, puisqu'en Inde près d'un enfant sur deux de moins de cinq ans souffre de malnutrition. L'agence de l'ONU exhorte les gouvernements des pays de la région à mettre en œuvre des politiques spécifiques de lutte contre la pauvreté et de discrimination sur le genre.

DÉMOGRAPHIE

La Tunisie compte près de 11 millions d'habitants

La Tunisie compte près de 11 millions d'habitants, indiquent les résultats préliminaires du recensement publiés vendredi. «Il y a 10 982 754 habitants en Tunisie en 2014, contre plus de 9,9 millions en 2004, a déclaré le directeur de l'Institut national de la statistique (INS), Hédi Saïdi, lors d'une conférence de presse, notant que pour la

première fois, il y a plus de femmes que d'hommes». «La Tunisie compte désormais 50,2% de femmes», a-t-il précisé. Le recensement a été effectué «sur le principe de la résidence» et ces chiffres englobent donc les étrangers résidant en Tunisie depuis au moins six mois, selon Lotfi Hirizi, le directeur du recensement.

Les Tunisiens résidant à l'étranger n'ont pas été comptabilisés. Le secrétaire d'Etat au développement et à la coopération internationale, Noureddine Zekri, a salué «la réussite» du recensement, qui s'est tenu comme prévu en 2014 malgré «des conditions pas faciles» en raison de «difficultés sécuritaires». La Tunisie organise de-

puis 1984 un recensement tous les dix ans. Les résultats définitifs et détaillés du dernier, le sixième depuis l'indépendance du pays en 1956, doivent être publiés fin 2015. Le coût du recensement mené en avril et mai 2014 «ne dépassera pas les 34 millions de dinars», soit près de 14 millions d'euros, selon le directeur de l'INS.

USA

Evacuation d'une trentaine d'habitations en Californie à cause des feux de forêts

Des feux de forêts non loin de San Diego (Californie), ont forcé l'évacuation d'habitations vendredi à l'orée d'un week-end où sont prévues des températures record pour la saison.

La police de la région d'Orange County a donné l'évacuation obligatoire d'environ 30 habitations situées autour de la Cleveland national forest.

L'incendie a éclaté vendredi matin et s'est rapidement étendu sur quelque 526 hectares. Les risques d'incendies sont accrus et le travail des pompiers sera rendu plus difficile dans les jours qui viennent à cause d'une vague de chaleur prévue.

ONU

Le Système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien est opérationnel

Le Système d'alerte aux tsunamis mis en place sous l'égide de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) dans l'océan Indien est opérationnel après un exercice de simulation conduit par 24 pays riverains de l'océan Indien les 9 et 10 septembre a indiqué la Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, dans un communiqué.

Selon les premiers résultats de l'exercice d'alerte, tous les pays qui ont pris part au test de simulation ont reçu les messages en temps voulu et aucun retard dans la réception de ces messages n'a été relevé, révèle le communiqué de l'Unesco. La plupart des pays impliqués ont mobilisé les autorités nationales d'alerte au tsunami, de gestion des catastrophes et les principaux services d'intervention d'urgence. Plusieurs pays ont également choisi de conduire cet exercice au niveau du grand public. L'Inde, Maurice et les Seychelles ont ainsi mené des exercices d'évacuation dans plusieurs zones côtières.

Le prochain lancement de SpaceX vers l'ISS le 20 septembre

Le prochain lancement de la capsule non-habituée Dragon de la société américaine SpaceX vers la Station spatiale internationale (ISS) pour sa quatrième mission d'approvisionnement est prévu le 20 septembre, a indiqué vendredi la Nasa.

La fusée Falcon 9 qui transporte Dragon devrait s'élever du pas de tir de la base aérienne de Cap Canaveral en Floride à 6h16 GMT (2h16 loca-

les du matin) avec 2,5 tonnes de vivres, de divers équipements et des matériels destinés à des expériences scientifiques. Si le tir devait être reporté, une nouvelle tentative serait possible dimanche 21 septembre à 5h53 GMT.

La précédente mission de fret de Dragon à l'ISS remonte à avril. Il s'agira de la cinquième visite de la capsule à l'avant-poste orbital qui avait

été le premier vaisseau privé à s'y amarrer en 2012 lors d'un vol de démonstration. Aux termes d'un contrat de 1,6 milliard de dollars avec la Nasa, SpaceX doit effectuer au total 12 missions de fret vers la Station dont trois ont déjà été effectuées.

La Nasa compte sur SpaceX et d'autres sociétés pour prendre la relève des navettes spatiales, dont la dernière a

volé en juillet 2011, afin de ravitailler à moindre coût l'ISS et y transporter un jour des astronautes.

L'agence spatiale américaine a également conclu un contrat de ravitaillement de l'ISS, de 1,9 milliard, avec Orbital Sciences Corporation dont la capsule Cygnus a déjà effectué deux livraisons en janvier 2014 et en juillet.

APS



“ L'Office national algérien du tourisme (ONAT) a tracé «un riche programme» incluant plusieurs destinations touristiques du sud du pays, en prévision de la saison du tourisme saharien qui débutera le 27 septembre prochain et coïncidera avec la journée mondiale du tourisme, a indiqué le directeur général de l'Office, Mohamed Cherif Selatnia.



L'Onat a tracé «un riche programme» pour la prochaine saison du tourisme saharien au profit des touristes nationaux et groupes touristiques étrangers (15 à 20 personnes), a déclaré M. Selatnia à l'APS.

Djanet, Tamanrasset, Timimoun et la Saoura figurent entre autres destinations touristiques sahariennes «très prisées» au regard de leurs paysages naturels féeriques et de leur richesse culturelle, historique, archéologique et civilisationnelle, a-t-il précisé.

Le Directeur de l'Onat a rappelé les dé-marchés de l'Office visant à commercialiser et diversifier les offres touristiques afin de «convaincre les citoyens de passer leurs vacances à l'intérieur du pays au lieu de se rendre à l'étranger». M. Selatnia a en outre rappelé les projets d'investissement pour la réalisation de structures d'hébergement en vue de pallier les insuffisances enregistrées dans la région.

Il a également passé en revue les projets d'investissement que l'Office compte réaliser pour promouvoir le tourisme saharien, indiquant qu'un projet de réalisation d'un village touristique comprenant 100 résidences sera prochainement lancé et sera conforme aux normes en vigueur dans la région. Ces résidences seront dotées de struc-

tures de loisirs et de sport ainsi que de salles de conférences pour assurer le bien-être des clients. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de la diversité du produit touristique pour répondre à la demande des touristes, insistant sur la nécessité d'établir un partenariat avec les œuvres sociales dans les différentes entreprises nationales pour des sorties touristiques hebdomadaires ou des vacances.

M. Selatnia a rappelé les sorties touristiques hebdomadaires organisées cette année au profit des travailleurs et étudiants dans le cadre des œuvres sociales. «Plus de 6 000 personnes ont bénéficié de sorties touristiques à l'intérieur du pays», a-t-il précisé. Evaluant la saison estivale 2014, le responsable a estimé qu'elle était «positive» eu égard au nombre important de touristes qui ont afflué vers les villes côtières pour passer leurs vacances.

Il a tenu à rappeler les prestations touristiques «de qualité» offertes par son entreprise pour plus de 3 600 touristes durant tout dernier dans les régions d'An-naba, Béjaïa, Mostaganem, Tlemcen et Oran à des prix «raisonnables et compétitifs». Il a également question cette année d'élargir l'activité de l'entreprise à travers la signature d'une convention

avec la Mutuelle générale de l'habitat et de l'urbanisme, a indiqué M. Selatnia, ce qui a permis, a-t-il ajouté, à 400 estivants répartis sur quatre groupes composés de 20 familles, de passer leurs vacances pour la première fois au centre familial de Aïn Brahim (wilaya de Mostaganem).

Dans le cadre d'une opération pilote, une convention a été signée entre l'Onat et la Mutuelle générale de l'habitat et de l'urbanisme qui a permis à des familles algériennes de bénéficier, grâce à la contribution des œuvres sociales de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de vacances d'été dans ce centre, a fait savoir le directeur régional de la région ouest de l'Onat, Hammou Belahcene.

«L'Onat a assuré cette année, en coordination avec les œuvres sociales du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des vacances dans ce centre au profit de familles algériennes à des prix «raisonnables et compétitifs» (3 000 DA/personne)», a précisé M. Selatnia.

Le responsable a indiqué que les prestations «seront améliorées l'année prochaine au niveau de ce centre qui a ouvert ses portes en février dernier après une opération de réhabilitation».

L'Association «Les Beaux-Arts» d'Alger à l'ouverture des 11^e Andaloussiate El Djazaïr



La troupe de musique andalouse de l'Association «Les Beaux-Arts» d'Alger a ouvert jeudi dans la soirée les 11^e Andaloussiate El Djazaïr, prévues jusqu'au 27 septembre à Alger à l'espace portuaire, baptisé «Tahtaha», dans une ambiance marquée par le professionnalisme académique au service du patrimoine.

Durant une heure de temps, les vingt musiciens choisis parmi ceux de l'ensemble de l'Association, dirigés par le maestro Abdellah Boukoura, ont interprété devant un public recueilli «Noubet Mezmoum» en Fa majeur (mode d'un ton élevé par opposition au mode mineur), dans ses différents mouvements.

Les instrumentistes ont déployé de belles pièces du terroir dans les rythmes irréguliers et composés que constitue la «nouba» laissant l'assistance apprécier les variations rythmiques des Inkileb, M'Seddar, B'Taïhi, Derj, Insiraf et Kh'Lass qui ont porté des textes chantant entre autres l'amour dans ses tourments, l'état d'âme, la fidélité et la loyauté.

Les pièces, Chaâlet Djimareq, Mata Nastarîhou, Baker Ila Chaden wa Kass, Li'Lah Ma Assââba Errahil, Zada El Hobbo Wajid, Errabia Akbal, Emchi Ya Rassoul El Habid, Ya Mokâbel Sabri, Hadithou Aïchki, figurant au programme ont été interprétées avec sobriété et maîtrise.

De longs passages musicaux ont permis aux amis de Mourad Kheloufi, virtuose du violon, de montrer toute l'étendue de leur talent, alternant avec Amira au violon, Noureddine au luth, Meriem à la mandoline et Hamza au R'Beb, solistes aux voix présentes et limpides, des chants aux mélodies lentes et pluviantes.

Les sonorités denses et relevées des instruments à cordes regroupant luth, Kouitra, violon alto, Qanun, R'Beb et mandoline ont permis le voyage dans les méandres du patrimoine andalou, au plaisir de l'assistance qui a savouré chaque instant du récital dans l'allégresse et la volupté.

Par ailleurs, Kara Omar, artiste plasticien et Dahmane Abdelmoumène, artisan ont orné l'espace «Tahtaha» de leurs œuvres, exposant respectivement des assiettes en céramique moderne et des coffrets aux décorations berbères travaillés dans le génie de la création, ainsi qu'une dizaine de tableaux en cuivre repoussé et de dessins sur sable, faits dans la pré-cision du geste.

Organisées par l'Etablissement Arts et Culture, Andaloussiate El Djazaïr ont inscrit au programme de leur 11^e édition, placée sous le thème «Nouba fi Tahtaha», neuf troupes issues de Tlemcen, Blida, Tizi Ouzou, Mostaganem, Koléa, Cherchell, Mascara, Constantine et Alger.

Les représentations s'étaleront sur trois semaines et auront lieu tous les jeudis, vendredis et samedis, à l'espace «Tahtaha», aménagé par la Wilaya d'Alger et inauguré le 25 juin dernier avec l'ambition de faire de ce lieu un carrefour des arts et un centre de rencontres et d'échanges entre artistes de toutes vocations.

APS

APNÉES DU SOMMEIL LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

La Haute autorité de santé a évalué les différents dispositifs médicaux qui permettent de soigner le syndrome d'apnées du sommeil. Les dispositifs de pression positive continue sont toujours recommandés en première intention.

Avec 4% de la population adulte française atteinte du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (plus communément appelées apnées du sommeil), cette pathologie est devenue un enjeu de santé publique. D'autant que l'apnée du sommeil est fortement suspectée d'augmenter les risques de diabète et les risques d'ostéoporose.

La Haute autorité de santé (HAS) vient donc d'évaluer les dispositifs médicaux disponibles, en comparant leur efficacité dans le traitement des apnées du sommeil légères à modérées. La mesure d'un index d'apnées et hypopnées par heure (IAH) permettant de déterminer si le syndrome est léger, modéré ou sévère.

Deux dispositifs de traitement

La pression positive continue (PPC) est le dispositif le plus connu pour le traitement des apnées obstructives du sommeil. Il s'agit d'un dispositif de ventilation nasale qui permet aux voies aériennes de rester dégagées pendant le sommeil. La mise à disposition de ce dispositif est réalisée par un prestataire de service au domicile du patient. En 2013, 530 000 patients ont bénéficié d'un appareil de pression positive continue de traitement en France.

L'orthèse d'avancée mandibulaire (OAM) est un traitement alternatif. Il s'agit d'un dispositif dentaire réalisé sur mesure qui permet de maintenir la mâchoire inférieure en position avancée pendant le sommeil, libérant ainsi le passage de l'air au niveau du pharynx. La prescription de cette orthèse suppose la collaboration entre un spécialiste du sommeil (diagnostic, traitement, suivi) et un praticien ayant des connaissances à la fois

sur le sommeil et sur l'appareil mandibulaire (examen dentaire, prise d'empreintes, ajustements et réglages).

Ce qui est recommandé

Après évaluation, la Haute autorité de santé recommande de traiter les personnes qui présentent au moins trois des symptômes suivants : somnolence diurne, ronflements sévères et quotidiens, sensation d'étouffement ou de suffocation pendant le sommeil, fatigue diurne, nycturie, céphalées matinales.

L'appareil de pression positive continue est recommandé en première intention lorsque l'IAH est supérieur à 30. Il est également recommandé lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 si la personne souffre d'un sommeil de mauvaise qualité (au moins 10 micro-éveils par heure de sommeil) ou qu'elle souffre d'une maladie cardiovasculaire grave associée (hypertension artérielle résistante, fibrillation auriculaire récidivante, insuffisance ventriculaire gauche sévère ou maladie coronaire mal contrôlée, antécédent d'accident vasculaire cérébral). Dans toutes ces situations, l'orthèse mandibulaire doit rester une alternative en cas d'intolérance à la PPC.

L'orthèse mandibulaire est recommandée en première intention lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 en l'absence de maladie cardiovasculaire grave associée. Dans ce cas, l'orthèse est en effet plus efficace que le dispositif de PPC.

Dans tous les cas, des mesures hygiéno-diététiques sont également recommandées, quelle que soit la gravité du syndrome : perdre du poids, éviter les somnifères et l'alcool, et cesser de fumer.



ASTHME DE L'ENFANT : le tabagisme du père impliqué

Les futurs pères devraient arrêter de fumer avant la conception d'un enfant, selon une nouvelle étude scientifique norvégienne. En effet, la consommation de cigarettes favorise le développement de l'asthme chez les petits. Le tabagisme même du père a des conséquences négatives sur la santé de l'enfant, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès de la Société européenne de pneumologie (European Respiratory Society -ERS) de Munich. En effet, fumer des cigarettes avant la conception d'un bébé augmente les risques qu'il soit asthmatique plus tard. Les chercheurs de l'Université de Bergen ont réalisé une étude sur 13 000 hommes et femmes pour comprendre les liens entre le tabagisme des pères et l'asthme non-allergique des enfants.

L'asthme, c'est une maladie chronique qui se caractérise par des difficultés à respirer, accompagnées, ou non, d'une toux sèche, de crises d'essoufflement avec une respiration

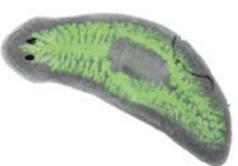


soufflante. La fréquence et l'intensité des crises varie dans le temps et d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent ainsi se manifester plusieurs fois par jour ou par semaine, comme deux fois par an, survenir

sans cause précise, s'aggraver au cours des efforts physiques ou la nuit. Première maladie chronique de l'enfance, l'asthme touche un enfant sur dix, et sa fréquence a doublé en quinze ans.

Les résultats de cette enquête révèlent que l'asthme non allergique est significativement plus fréquent chez les enfants dont le père a fumé avant la conception. Ce risque augmente avec la précocité (début du tabagisme avant 15 ans) et la durée du tabagisme du père. «C'est la première étude à regarder l'effet des antécédents de tabagisme, avant la conception, sur la santé respiratoire de l'enfant», explique le Dr Cécile Svanes, co-auteur de l'étude. «Compte tenu des résultats originaux de cette enquête, nous pouvons présumer que l'exposition à tout type de pollution de l'air, (produits chimiques professionnels), peuvent également avoir des effets négatifs sur la santé des enfants. Il est important que les professionnels de la santé se concentrent sur des interventions ciblant les jeunes hommes et les avertissant des dangers du tabagisme et d'autres expositions à leurs enfants à naître à l'avenir», conclut la chercheuse.

Un ver pourrait renfermer le remède contre certaines maladies



Le ver planaire *Dugesia japonica*, c'est son nom, est capable de résister à 17 bactéries pathogènes dont certaines potentiellement mortelles pour l'homme. C'est l'étonnante trouvaille faite par des chercheurs du CNRS et de l'Inserm.

La taille microscopique le rend insignifiant. Pourtant, le planaire, ce ver aquatique a plus d'un tour dans son sac. Déjà, il peut se targuer d'être immortel. C'est cet atout exceptionnel qui est exploité à l'accoutumée dans des études sur la reconstitution des tissus. «Si vous le coupez en 10 fragments cela vous donne 10 nouveaux vers», explique à l'AFP le chercheur Eric Ghigo, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Plus intrépide, le Français s'est intéressé à une autre caractéristique moins connue du planaire. Plutôt que d'utiliser les sempiternelles mouches, souris, l'équipe de l'Inserm et du CNRS a eu l'idée de se servir du ver comme modèle d'organisme pour tester sa résistance à 17 bactéries pathogènes parmi lesquelles celles de la légionellose, la salmonellose, la tuberculose ou la listériose. «Nous sommes les premiers en France et au monde à avoir utilisé ce ver plat, le planaire *Dugesia japonica*, pour rechercher une réponse immunitaire».

Des essais cliniques d'ici 10 ans. Et cette prise de risque a été couronnée de succès : le petit ver dispose d'un incroyable système immunitaire qui le protège contre les agents pathogènes. Cette résistance bactérienne se rati lie à la présence de 18 gènes dont le MORN2, un gène présent chez l'humain mais inactif.

Dans la revue *Cell Host and Microbe*, les chercheurs expliquent s'en être rendus compte en surexprimant le gène MORN2 dans des cultures de globules blancs humains. Et surprise, ceux-ci ont réussi à détruire les bactéries pathogènes, dont certaines sont connues pour être résistantes aux antibiotiques.

A l'heure où l'on s'inquiète de plus en plus des bactéries résistantes aux antibiotiques, ces résultats semblent très prometteurs. Ils pourraient déboucher sur des essais cliniques sur l'homme d'ici 10 à 15 ans.

HYPERTENSION

Prendre 2 kilos au niveau du ventre augmente le risque

Deux à cinq kilos. C'est la fourchette de poids qui doit vous mettre la puce à l'oreille. Une fois installés sur la ceinture abdominale, ces kilos en trop favorisent l'hypertension artérielle, selon une étude.

Deux petits kilos de rien du tout peuvent peser lourd sur la santé artérielle. Des scientifiques de la clinique Mayo, aux Etats-Unis, avertissent que même une légère prise de poids peut faire grimper la tension si cette graisse est localisée au niveau de l'abdomen. «Pour la première fois, nous montrons que la hausse de la tension artérielle est associée spécifiquement à la graisse abdominale», explique le Dr Naima Covassin, auteur de l'étude.

Des résultats qui ont valeur d'avertissement pour les personnes en surpoids et obèses mais pas seulement.

«Les personnes en bonne santé qui ont tendance à prendre du poids au niveau de la sangle abdominale ont plus de risque de faire de l'hypertension», insiste le chercheur. Ils doivent donc surveiller leur alimentation.

Le constat a été fait au terme de huit semaines d'observation de 16 personnes de corpulence normale âgées de 18 à 48 ans.

Leur tension artérielle a été mesurée au début et à la fin de l'expérience. Une partie des volontaires a dû consommer de 400 à 1 200 calories supplémentaires par rapport à leur alimentation quotidienne via l'introduction d'une barre chocolatée, d'une glace ou d'une autre confiserie. L'idée était d'augmenter leur poids de 5%.



Le restant du panel a maintenu son poids en gardant la même alimentation. Bilan des courses : le groupe au «régime gras» a affiché une élévation de la pression artérielle supérieure au groupe dont le poids est resté stable. Autre constat, la tension artérielle s'est élevée de façon plus importante chez les personnes ayant pris de 2 à 5 kilos au niveau du ventre.

Marcher un peu mais régulièrement limite les effets de la sédentarité

Marcher régulièrement au cours de la journée quand on a une profession sédentaire est essentiel pour limiter les effets négatifs de la position assise sur la santé, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

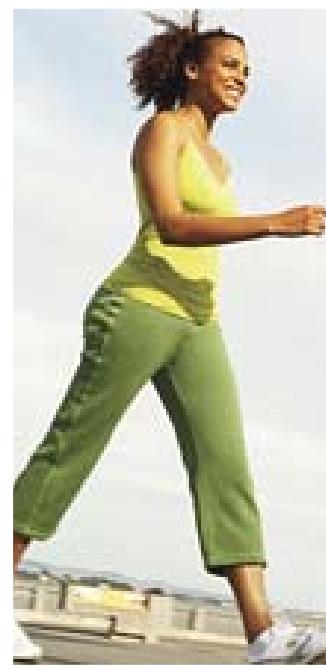
La sédentarité est mauvaise pour la santé, mais il semblerait assez facile, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Medicine & Science in Sports & Exercise*, de contrecarrer ses effets négatifs. Par exemple, sur une période de trois heures, marcher 5 minutes toutes les heures, permet de maintenir la fonction artérielle et la circulation sanguine.

Les chercheurs de l'Oregon Health & Science University (Etats-Unis) ont mené deux expériences avec 11 volontaires en bonne santé, non-obèses et âgés de 20 à 35 ans. Dans un premier temps, ils ont dû rester assis, sans bouger les jambes pendant 3 heures. Grâce à un brassard de pression artérielle, les chercheurs ont pu juger de la fonctionnalité de l'artère fémorale toutes les heures.

Ce protocole a été renouvelé mais les participants ont dû marcher 5 minutes à une vitesse de 3km/heure sur un tapis de course au début des trois heures, à 30 mn, à 1,5 heures et à 2,5 heures.

Les résultats des analyses révèlent que marcher 5 minutes toutes les heures permet d'agir sur les effets négatifs de la sédentarité. En effet, une heure de position assise suffit à accumuler le sang dans les jambes, affecter la capacité des vaisseaux sanguins à se dilater et réduire la circulation sanguine primordiale vers le cœur.

En revanche, sur une période de trois heures de sédentarité, marcher pendant 5 minutes



chaque heure de position assise suffit à maintenir la fonction artérielle.

«De nombreuses preuves épidémiologiques relient le temps passé assis au risque de diverses maladies chroniques et les pauses prises durant ce temps de sédentarité à des bénéfices cardiovasculaires. Notre étude confirme que la position assise prolongée altère la fonction endothéliale, un marqueur précoce de la maladie cardio-vasculaire, et que quelques pauses dans cette sédentarité assise peuvent suffire à protéger cette fonction» explique Seck Thosar, auteur principal de l'étude.

La sédentarité nuit à la santé

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10e cause de mortalité dans le monde et le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète. Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulière permet de diminuer jusqu'à 39 % le risque de développer un cancer du sein, de 26 % le risque de développer un cancer colorectal, de 25 % le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34 % le risque de diabète.

NIGERIA

L'armée revendique une victoire sur Boko Haram



L'armée nigériane a déclaré vendredi avoir mis en déroute plus d'une centaine de combattants du groupe Boko Haram qui avait attaqué dans la nuit une localité proche de Maiduguri, ville carrefour du Nord-Est.

Les combattants du groupe Boko Haram ont lancé vendredi une attaque «massive» contre la localité de Konduga, située à environ 35 km de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, a déclaré le porte-parole de l'armée Timothy Antigha dans un communiqué.

«Après environ trois heures d'intenses combats, les troupes nigériennes ont mis en déroute la force combattante de Boko Haram» qui comptait «plus de cent terroristes», a-t-il dit. Les assaillants ont essayé de lourdes pertes, a-t-il affirmé.

L'armée nigériane a saisi quatre véhicules dotés de canons anti-aériens, trois mitrailleuses lourdes, plus de trente fusils d'assaut AK-47 et deux systèmes GPS, a ajouté le porte-parole.

ONU

Mohammed Ibn Chambas nommé représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé vendredi la nomination de Mohammed Ibn Chambas, du Ghana, comme son représentant spécial et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (Unowa). Lors d'un point de presse, le porte-parole du secrétaire général Stéphane Dujarric a indiqué que M. Chambas devrait remplacer Said Djinnit, d'Algérie, à qui le secrétaire général exprime sa reconnaissance pour son dévouement et son leadership efficace à l'Unowa.

M. Chambas a occupé récemment le poste de représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour et chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et ce depuis le 20 décembre 2012. De 2010 à 2012, M. Chambas a été secrétaire général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Avant cela, il a occupé les fonctions de Président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) de 2006 à 2009, et Secrétaire exécutif de la même institution de 2002 à 2005.

M. Chambas qui est un ancien membre du Parlement du Ghana a aussi été ministre adjoint des affaires étrangères du Ghana en 1987, et ministre adjoint de l'éducation chargé de l'enseignement supérieur de 1997 à 2000. Entre 1991 et 1996, il était impliqué dans les efforts de médiation de la Cédéao au Libéria.



EGYPTE

Sameh Chokri exclut la participation de son pays à une action militaire contre l'EI

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Sameh Chokri a exclu la participation de son pays à une action militaire dans le cadre de la coalition internationale pour combattre les organisations terroristes ajoutant que «chaque pays luttera contre le terrorisme selon ses moyens».

Dans une déclaration publiée vendredi, l'ancien directeur du centre des études stratégiques relevant des forces armées égyptiennes, le général major Houssam Soulima a imputé «le refus de l'Egypte de participer à une action militaire au fait que tous ses moyens militaires sont mobilisés dans sa guerre contre le terrorisme interne». Il a demandé à cette occasion

(Arabie Saoudite) avec la participation des Etats-Unis et 10 pays du Moyen-Orient, le ministre égyptien a exclu la participation de son pays à une action militaire dans le cadre de la coalition internationale pour combattre les organisations terroristes ajoutant que «chaque pays luttera contre le terrorisme selon ses moyens».

Dans une déclaration publiée vendredi, l'ancien directeur du centre des études stratégiques relevant des forces armées égyptiennes, le général major Houssam Soulima a imputé «le refus de l'Egypte de participer à une action militaire au fait que tous ses moyens militaires sont mobilisés dans sa guerre contre le terrorisme interne». Il a demandé à cette occasion

un soutien américano-occidental aux efforts de l'Egypte dans sa lutte contre le terrorisme à Sinaï.

Le ministre égyptien devrait rencontrer samedi au Caire son homologue américain John Kerry, actuellement en tournée dans certains pays de la région (Irak, Jordanie et Arabie Saoudite). La situation dans la région, la lutte contre le terrorisme et les organisations terroristes qui menacent la région et à leur tête l'EIIL, les résultats de la conférence régionale de Djeddah et les développements de la question palestinienne seront au centre des entretiens. Le secrétaire d'Etat américain devrait, de son côté, rencontrer le secrétaire général de la Ligue Arabe Nabil al-Arabi.

Deux policiers tués par des inconnus

Deux policiers ont été abattus vendredi par des hommes armés non identifiés à Al-Arich et Al-Menia, a rapporté l'agence de presse égyptienne MENA. Selon l'agence, des hommes armés ont tiré

sur les policiers dans une mosquée de la ville d'Al-Arich (Nord-Est de l'Egypte) blessant mortellement l'un d'eux à la tête.

A Al-Menia (241 km au sud du Caire), un sergent de la police a été tué, ven-

dredi matin, par des hommes cagoulés à bord d'une moto qui ont également mortellement touché un chauffeur lequel se trouvait fortuitement dans la zone au moment des tirs.

La nuit dernière, un officier et quatre autres militaires ont été blessés à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale près du club de la police dans la ville Tanta à 92 km au nord du Caire.

Décès de l'ancien Premier ministre égyptien Atef Ebeid

L'ancien Premier ministre égyptien, Atef Ebeid est décédé vendredi matin à l'âge de 82 ans. Premier ministre de 1999 à 2004, Ebeid avait supervisé la privatisation de plusieurs entreprises du secteur public.

Après la révolution du 25 janvier 2011 et la chute du régime Moubarak, Ebeid était poursuivi en justice avec l'ex-ministre de l'Agriculture, Yousef Wali, pour des affaires de corruption et de dilapidation de fonds publics.



CRISE EN UKRAINE

L'armée affirme avoir repoussé un assaut rebelle contre l'aéroport de Donetsk

L'armée ukrainienne a affirmé samedi avoir repoussé la veille un assaut rebelle contre l'aéroport de Donetsk, bastion des séparatistes prorusses de l'est de l'Ukraine, en dépit de la trêve.

«De nombreux rebelles soutenus par six chars ont lancé vendredi à 19H30 (16H30 GMT) un assaut contre l'aéroport de Do-

netsk qui a été héroïquement repoussé par les soldats», a indiqué le service de presse de l'état-major de l'opération ukrainienne dans l'Est dans un communiqué. Vers 20H50, les rebelles ont utilisé l'artillerie pour tirer contre les positions des forces ukrainiennes qui contrôlent l'aéroport, selon la même source. Samedi à l'aube, l'aéroport a été l'objet de tirs au lance-roquettes. Des habitants de Donetsk ont dit avoir entendu des bombardements brefs mais intenses vendredi en provenance du secteur de l'aéroport. Aux abords de l'aéroport, les positions des rebelles étaient inchangées et il était impossible d'approcher plus près de l'aéroport, théâtre d'intenses combats ces derniers mois entre les forces ukrainiennes et les insurgés.



Un convoi d'aide humanitaire russe franchit la frontière vers l'est

Les premiers véhicules du deuxième convoi russe d'aide humanitaire ont franchi la frontière pour se rendre dans l'est de l'Ukraine contrôlé par les séparatistes, ont annoncé vendredi soir les médias russes. «Les officiers des douanes et les gardes-frontières ont inspecté le premier groupe de poids-lourds (...) et maintenant tous les 35 véhicules ont quitté le poste de frontière vers l'Ukraine», a indiqué à l'agence de presse russe RIA Novosti le porte-parole des douanes russes de la région sud,

Rayan Farukshin. La chaîne de télévision Rossiya 24 de la région de Rostov dans le sud de la Russie a indiqué que ce convoi de camions transportait un total de 2.000 tonnes de biens dont des céréales, des pâtes, du sucre, des médicaments, du carburant diesel, des générateurs électriques et des couvertures.

Rossiya 24 a ajouté que l'ensemble du convoi qui compte plus de 300 poids-lourds devait arriver à la frontière d'ici samedi matin.

Report à fin 2015 de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'Ukraine et l'UE

L'accord de libre-échange entre l'Ukraine et l'Union européenne, qui doit être ratifié mardi par le Parlement ukrainien, n'entrera pas en vigueur avant fin 2015, a annoncé vendredi la Commission européenne, à l'issue de discussions avec l'Ukraine et la Russie, qui y est fortement opposée.

La zone de libre-échange constitue le volet économique de l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine signé en juin. Jusqu'ici, la Commission avait toujours assuré que cette zone serait créée «rapidement», même de façon provisoire, en attendant sa ratification par l'Ukraine et les 28 pays membres de l'UE.



Le cessez-le-feu ne suffit pas pour garantir une paix durable

La trêve conclue il y a une semaine entre Kiev et les séparatistes prorusses en Ukraine ne suffit pas pour garantir une paix durable, a estimé vendredi le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, en accusant la Russie d'avoir un «comportement inacceptable».



Kiev s'attend à un hiver difficile faute de gaz russe

Le ministre ukrainien de l'Énergie, Iouri Prodan, a déclaré vendredi que le gouvernement devrait adopter cet hiver des mesures impopulaires d'économie d'énergie si la Russie ne reprenait pas ses livraisons de gaz à l'Ukraine, suspendues depuis juin.

Le géant gazier russe Gazprom a cessé d'approvisionner l'ancienne république soviétique en raison d'un différend sur une dette gazière de plusieurs milliards de dollars réclamée à Kiev et de désaccords persistants sur les prix demandés depuis l'évitement du pouvoir en février du président ukrainien prorusse, Viktor Ianoukovitch.

L'Ukraine a importé de la Russie la moitié de sa consommation de gaz l'an dernier. Elle tente actuellement de compenser le manque en gaz russe en se tournant vers ses alliés européens, par un système de «flux inversés».

«Je pense que nous pouvons traverser l'automne et l'hiver, mais nous allons devoir adopter des mesures plutôt impopulaires, y compris certaines visant à réduire la consommation d'énergie», a dit le ministre de l'Énergie au cours d'une conférence internationale à Kiev.

Durcissement des sanctions occidentales et préoccupation majeure de la population russe

Les autorités russes veulent faire des sanctions occidentales contre le pays un levier pour stimuler l'économie nationale, alors que la hausse des prix reste la préoccupation de 71% des Russes, selon un sondage publié vendredi par le centre Levada.

L'embargo sur la plupart des produits alimentaires européens et américains, décrété brusquement début août en réponse aux sanctions occidentales liées à la crise ukrainienne, a constitué un choc en Russie.

La baisse de l'offre aura des conséquences sur les prix, alors que l'inflation dépassait déjà 7% à cause de la chute du rouble.

«La hausse des prix représente un lourd fardeau pour la population» et «la consommation des ménages commence à baisser de manière sensible», estime Igor Nikolaïev, expert de la société de conseil FBK. L'économiste souligne que la hausse de prix est d'autant plus douloureuse qu'elle intervient «en l'absence de croissance économique, ce qui veut dire que les salaires n'augmentent pas, qu'on n'embauche pas de nouveaux employés».

Résultat, poursuit-il, les Russes retardent les grosses dépenses, ce qui frappe de plein fouet par exemple le marché automobile (-26% en août sur un an), ou encore les voyages. Le patron de la compagnie Aeroflot a récemment évoqué une chute de la demande plus vaste depuis la crise de 2009.

Pour ces deux secteurs, la chute du rouble pèse particulièrement, renchérisant pièces détachées importées ou tout séjour à l'étranger. En outre, les taux des prêts augmentent et deviennent intenables pour une population déjà très endettée.

Désormais, Moscou envisage de limiter les importations de certaines automobiles voire de véhicules des pays occidentaux.

L'indice de confiance des consommateurs MNI est tombé de son côté à un record de faiblesse en août. «Bien que la popularité du président Vladimir Poutine soit au plus haut depuis l'annexion de la Crimée, notre étude montre que les consommateurs sont de plus en plus insatisfaits», a souligné Philip Uglow, chef économiste de MNI.

La crise ukrainienne a en effet entraîné une vague de patriotisme et resserré les rangs autour du pouvoir. «Les sanctions? Elles vont aider le pays» tranche Vladimir, en référence aux promesses des autorités de profiter de la situation pour doper la production agroalimentaire nationale. Mais malgré ces discours, les comportements changent, relèvent les experts.

APS

USA - LIBAN

Les Etats-Unis livrent des missiles Hellfire au Liban

Washington a livré des missiles Hellfire à l'armée libanaise, a annoncé vendredi l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, promettant également des avions légers notamment un Cessna armé pour aider le Liban à faire face à la menace jihadiste.

L'ambassadeur David Hale a affirmé dans une déclaration à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre libanais Tammam Salam que l'avion serait acheté avec des fonds saoudiens consacrés à l'armée libanaise.

«Au cours des deux dernières semaines, une série de chargements accélérés d'armement américain sont arrivés ici», a dit M. Hale. «Cette semaine a vu la livraison de missiles Hellfire supplémentaires à l'armée libanaise».

«Les gouvernement et armée libanais ont demandé un avion supplémentaire aux Etats-Unis: un Cessna armé et un autre appareil léger de soutien», a-t-il ajouté.

«Nous avons l'intention de répondre à ces demandes d'appareils supplémentaires, en utilisant des fonds mis généreusement à disposition du Liban par le royaume d'Arabie saoudite».

Le Liban figuré parmi 10 pays arabes s'étant engagés à soutenir les Etats-Unis dans la lutte contre les combattants de l'Etat islamique, qui contrôlent de larges territoires en Irak et en Syrie.

Les Etats-Unis sont en «guerre» contre l'Etat islamique

La Maison Blanche a déclaré vendredi que les Etats-Unis étaient en «guerre» contre les jihadistes de l'Etat islamique (EI), une mise au point après un flottement sémantique sur la stratégie annoncée mercredi par Barack Obama.

Le secrétaire d'Etat John Kerry, en tournée au Moyen-Orient pour réunir la coalition la plus large possible contre l'EI, a semblé réticent à utiliser le terme de «guerre» pour qualifier l'élargissement de l'opération militaire américaine contre l'Etat islamique en Irak et Syrie.

Mais vendredi, le Pentagone et la Maison Blanche ont laissé peu de doute sur leur manière de voir le conflit.

«Les Etats-Unis sont en guerre contre l'EI de la même manière que nous étions en guerre contre Al-Qaïda et ses alliés dans le monde», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Josh Earnest, lors du point presse quotidien.

APS

FRANCE - IRAK

Hollande : «La France prête à aider encore davantage militairement l'Irak»

Le président français François Hollande a affirmé vendredi à Bagdad que la France était prête à aider «encore davantage militairement» l'Irak face aux éléments de l'organisation de l'Etat islamique (EI).

«Je suis venu ici à Bagdad pour dire la disponibilité de la France pour aider encore davantage militairement l'Irak», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre Haider al-Abadi.



«J'ai entendu la demande du Premier ministre irakien. Nous travaillons avec nos alliés sur un certain nombre d'hypothèses», a expliqué M. Hollande.

Le président français est toutefois resté vague sur les moyens militaires que pourrait engager la France alors que M. Abadi a de son côté insisté sur l'importance du soutien aérien de la part des alliés.

Avant de s'envoler pour Erbil (nord de l'Irak), M. Hollande a précisé que la France avait «déjà livré plus de 60 tonnes de matériel»

dans le cadre de son opération humanitaire en Irak. Il a évoqué une prochaine «livraison de matériel militaire pour les Irakiens dans leur combat contre le terrorisme».

PALESTINE

Début des préparatifs de la conférence sur la reconstruction de Gaza

Le vice-premier ministre palestinien et ministre de l'économie, Mohamed Mustapha a affirmé que le gouvernement d'entente nationale «s'attelle à la préparation de la conférence sur la reconstruction de la bande de Gaza», prévue le 12 octobre prochain au Caire, sous l'égide du président palestinien, Mahmoud Abbas. «Le gouvernement palestinien a élaboré un rapport qui explique la stratégie d'action pour la reconstruction de la bande de Gaza en trois phases durant les cinq prochaines années et qui sera présentée lors de la conférence des donateurs», a précisé M. Mustapha, soulignant que «le secteur industriel de la bande a été complètement détruit ainsi que des quartiers entiers». Le ministre a souhaité que «les efforts fournis pour la tenue de cette conférence soient accompagnés par d'autres initiatives en vue de faciliter l'introduction, dans les plus brefs délais, des matériaux de construction nécessaires au processus de reconstruc-

truction». Concernant la situation actuelle à Gaza, le ministre a indiqué «qu'après le cessez le feu, un nombre important de Gazaouis ont regagné leurs domiciles. Cependant, plus de 100 000 personnes soit 20.000 familles sont sans-abri, oultre 11 000 blessés suite à l'agression israélienne contre Gaza».

«Les premières mesures pour la résolution de ce problème ont été annoncées aujourd'hui, dans le cadre d'une déclaration commune du gouvernement palestinien, de l'Unrwa et du Pnud, à travers l'octroi d'aides pour la location de logements et la reconstruction des maisons et des institutions publiques et privées détruites.

Le ministre palestinien a appelé les responsables et tous les peuples arabes à visiter la Palestine et en particulier la bande de Gaza, El-Qods, El Khalil et Naplouse, pour prendre conscience de la situation tragique de ces régions.

Des officiers et des soldats israéliens refusent de participer à des «abus» contre les Palestiniens

Une quarantaine d'officiers et soldats de réserve d'une unité de renseignement militaire israélien ont annoncé leur refus de participer aux «abus» commis contre les Palestiniens, ont rapporté des journaux israéliens.

Dans une lettre publiée vendredi dans la presse, les 43 signataires (33 soldats et dix officiers), ayant servi dans l'unité 8 200 du renseignement militaire israélien, ont affirmé que «la conscience ne leur permettait pas de participer aux missions de collecte d'informa-

tions sur la population palestinienne», selon le quotidien «Times of Israël».

Des copies de la lettre ont été envoyées au Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu et aux chefs de l'état-major ainsi que du renseignement.

Ces soldats, dont les noms n'ont pas été divulgués, ne veulent plus «continuer à servir ce système qui porte atteinte aux droits de millions de personnes», selon cette lettre, publiée également dans le quotidien «Yediot Acharonot».

Dans le document, les 43 militaires évoquent leur rôle capital dans les opérations d'éliminations ciblées pratiquées par l'armée. Une femme parle d'une opération qui a conduit, selon elle, à la mort d'un enfant. D'autres s'émeuvent d'avoir à écouter les conversations les plus intimes de Palestiniens.

«Nous appelons tous les soldats qui servent actuellement dans cette unité ou qui vont y servir, tous les Israéliens à faire entendre leurs voix contre ces abus et agir pour y mettre un terme», ont-ils lancé.

CISJORDANIE

4 000 personnes aux funérailles d'un Palestinien décédé dans une prison israélienne

Près de 4.000 personnes ont pris part vendredi à El Khalil, en Cisjordanie occupée, aux funérailles d'un Palestinien décédé dans des «circonstances troubles» dans une prison israélienne. Après la prière du vendredi, la foule a accompagné le

corps de Raëd Abdessalam Al-Jaabari, enveloppé dans un drapeau palestinien.

«C'est un crime, il a été assassiné, les médecins légistes le confirment, il est mort d'un violent coup sur la tête ayant provoqué une hémorragie interne»,

a déclaré Issa Qaraqa, chef du Club des Prisonniers palestiniens dans son allocution. Les officiels palestiniens et la famille du défunt ont rejeté la version israélienne qui évoque «un suicide» et demandé une enquête des organisations internatio-

nales. Depuis la mi-juin et le lancement d'une vaste campagne d'arrestations, plus de 2.000 Palestiniens ont été interpellés et incarcérés, selon le Club des prisonniers, qui recense actuellement plus de 7.000 Palestiniens dans les prisons israéliennes.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
15:15 Série TV : Ghost Whisperer
16:05 Série TV : Ghost Whisperer
16:10 Série TV : Les experts : Manhattan
17:10 Culture Infos : Sept à huit
18:50 Culture Infos : Toi toi mon toit
18:55 Culture Infos : Météo
19:00 Culture Infos : Journal
19:30 Du côté de chez vous
19:40 Culture Infos : Là où je t'emmène-
rai
19:45 Culture Infos : Météo
19:55 Cinéma : Cloclo
22:45 Série TV : Esprits criminels

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:55 Sport : Tennis
16:30 Sport : Stade 2
17:50 Divertissement : Vivement dimanche prochain
18:55 Culture Infos : Météo 2
19:00 Culture Infos : Journal
19:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
19:40 Culture Infos : D'art d'art
19:45 Culture Infos : Météo 2
19:50 Cinéma : Les invités de mon père
21:25 Culture Infos : Un jour, un destin

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton
11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe

11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Equitation
14:55 Série TV : Un cas pour deux
15:00 Sport : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Samedi avec vous
16:45 Culture Infos : Expression directe
16:50 Divertissement : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
18:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
18:58 Culture Infos : Météo
19:00 Sport : Tout le sport
19:45 Série TV : Zorro
19:45 Divertissement : Disparus
21:15 Divertissement : Commissaire Montalbano
22:50 Culture Infos : Météo
22:55 Culture Infos : Soir 3

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:30 Sport : Samedi sport
14:45 Sport : Toulouse / Clermont-Auvergne
16:40 Sport : Samedi sport
16:50 Sport : Avant-match
17:00 Culture Infos : Duel sans merci au pays des flingues
17:30 Divertissement : L'intégrale du zapping
18:10 Sport : Canal Football Club
18:40 Sport : Canal Football Club
19:55 Sport : Avant-match
20:00 Sport : Evian Thonon Gaillard / Marseille
21:55 Sport : Canal Football Club
22:15 Sport : L'équipe du dimanche

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
14:30 : Trois bagues au doigt
16:10 Divertissement : Trois bagues au doigt
17:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
18:40 Culture Infos : Météo
18:45 Culture Infos : Le 19.45
19:10 Culture Infos : E=M6
19:40 Sport : Sport 6
19:50 Culture Infos : Zone interdite
22:00 Culture Infos : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Cloclo



Dans les années 50, en Egypte, Claude François vit une enfance entouré par une mère et une soeur aimantes et un père assez autoritaire. Quand la famille se retrouve en France après la crise du canal de Suez, Claude décide de se consacrer à la musique, au grand désespoir de son père. Après des débuts laborieux, chanteur persévéra sous la houlette du producteur Jean-François Tilche et signe un premier succès avec « Belle, belle, belle ». Sa rencontre avec le producteur Paul Lederman donne une nouvelle dimension à sa carrière. Dans le privé, il noue une relation avec France Gall. Mais Lederman, qui veut préserver l'aura du chanteur, leur conseille de rester discrets...

2

19h45

Les Invités de mon père

Lucien Paumelle a toujours eu des convictions fortes. Médecin retraité, il reste un homme d'action, réputé pour son implication dans de nombreuses causes humanitaires. Son engagement le conduit jusqu'au mariage blanc avec une jeune femme moldave, Tatiana, pour lui éviter l'expulsion. Mais ses enfants, Babette et Arnaud, s'aperçoivent rapidement que le comportement de leur père n'a plus grand-chose à voir avec les principes qu'il a toujours prônés : malgré ses 80 ans, Lucien aurait-il succombé au charme de sa flamboyante épouse ? Tandis que Tatiana et sa fille prennent leurs marques chez les Paumelle, le chaos s'installe dans le quotidien de Babette et Arnaud. Bientôt, ce sont toutes les relations familiales qui sont à redéfinir...

**3**

19h45

Disparus



L'enquête s'accélère suite à la découverte du corps de Livia. Face à ce meurtre, l'inquiétude monte d'un cran pour Pierre et Claire. Matéo est toujours introuvable. Fou de rage, Pierre mène ses propres investigations sans en avertir les gendarmes. Marie, la tante de Livia, est sous le choc. De son côté, le lieutenant Marchelier fouille dans la vie de la jeune fille. Il fait des découvertes étonnantes.

CANAL+

19h55

Evian Thonon Gaillard / Marseille



Lanterne rouge du championnat au soir de la 40e journée, Evian se doit de réagir sous peine de voir s'installer le doute dans leur vestiaire. Les coéquipiers d'Olivier Sorlin s'attendent, ce soir, à un match difficile face à l'OM. Les Marseillais, emmenés par Steve Mandanda et Dimitri Payet, semblent se faire peu à peu aux méthodes de leur nouvel entraîneur, Marcelo Bielsa. La victoire (4-0) acquise contre Nice a donné confiance aux Phocéens. Au Parc des Sports d'Annecy, les Olympiens devront cependant rester vigilants. Devant leur public, les Savoyards se montrent plus solides et mieux organisés qu'à l'extérieur. Les hommes de Pascal Dupraz restent sur un bon match nul (0-0) face au PSG.

M6

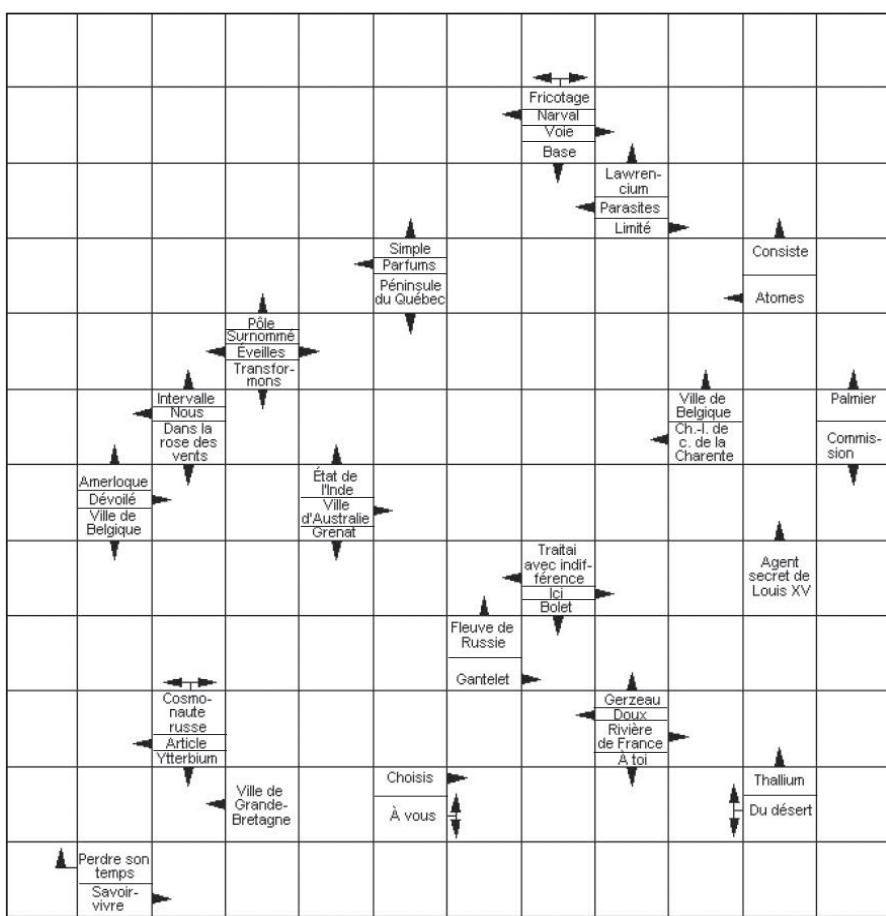
19h50

Zone interdite



Chaque année, 150 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme, ni qualification. Pour reprendre sa vie en main, Loïc, un Marseillais de 23 ans, a accepté de participer à un stage commando organisé en pleine jungle par Salim Bouali, un ancien légionnaire. Quant à Tanguy, Manal et Imane, ils tentent d'intégrer 42, une école informatique gratuite, créée par Xavier Niel, le P.-D.G de Free, et accessible sans diplôme. Pendant un mois, les candidats subissent une batterie de tests. Aurélie, lycéenne martiniquaise, essaie de remporter le concours de beauté Miss Prestige national.

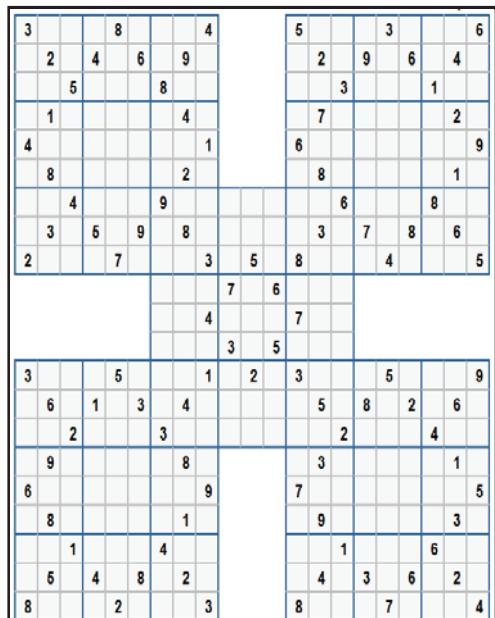
Mots fléchés n°716



Samouraï-Sudoku n°716

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°716

► Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vétement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du délugé

► Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											

APRÈS LA RÉACTION DU PRÉSIDENT DE LA FAF CONTRE L'OPOW DE BLIDA

Domiciliation des match de l'EN à Annaba ou Constantine ?

Les observateurs et spécialistes ont bien estimé que la dernière sortie du président de la Fédération algérienne de football (FAF) au sujet de l'organisation du dernier match des Verts face au Mali au stade Tchaker de Blida en fustigeant la direction de l'OPOW, est un prélude à un éventuel changement de domiciliation des Verts pour le prochain match contre le Malawi au mois d'octobre prochain.



Said Ben

A l'issue du match Algérie-Mali (1-1) de mercredi dernier, a fait remarqué que « si les billets du match n'ont pas été tous vendus c'est la faute à l'OPOW de Blida qui ne les a pas mis en vente plus tôt... ».

Mieux encore, le lendemain, soit jeudi, les membres du bureau fédéral (BF) de la FAF, réunion présidée par Raouraoua ont « regretté » entre autres « que les billets livrés par l'imprimerie officielle dès le 4 septembre 2014 n'aient été mis en vente que la veille du match ce qui explique que la totalité des billets n'a pas été écoulée. ».

D'autre part, le bureau fédéral condamne avec vigueur l'immixtion des services de l'OPOW de Blida et de ses responsables au plus haut niveau dans l'organisation des matches internationaux qui, comme le stipulent les règlements nationaux et internationaux, relèvent de la seule compétence de la Fédération Algérienne de Football. Cette ingérence manifeste a créé des perturbations dans l'organisation du dernier match livré par l'équipe

nationale face au Mali, tout comme, lors du match de super coupe qui a opposé l'USMA au MCA. ».

De plus, « La FAF regrette que la salle de conférence ne répond pas aux normes requis et ne permet pas aux journalistes et aux entraîneurs de bénéficier des meilleures conditions de travail.

Par ailleurs, les journalistes et photographes accrédités ne peuvent en aucun cas pénétrer sur la pelouse en fin de rencontre. Cette pratique est assimilé par les officiels CAF/FIFA à un envahissement de terrain et peut, par conséquent, entraîner des sanctions à l'encontre de la FAF et par conséquent à l'équipe nationale. ».

Ainsi, la Faf estime qu' »ils doivent respecter les espaces délimités pour les médias (zone mixte, espaces délimités sur le terrain).

Enfin la FAF tient à rappeler que la gestion des tribunes officielles et celle de la presse relève exclusivement de l'organisation de la FAF en application du protocole réglementaire édicté par la CAF et la FIFA.

La programmation des entraînements des équipes nationales et l'organisation des matches internationaux sont du ressort de la FAF. Les stades et leurs responsables

doivent mettre à sa disposition tous les moyens et respecter les règlements nationaux et internationaux d'organisation. ».

En dépit du fait que le DJS de Blida se déclare « surpris des attaques de Raouraoua, en indiquant qu' »on a travaillé en étroite collaboration avec la Faf, et Bouzenad (le SG de la FAF) peut en témoigner », la Faf penserait à un changement de domiciliation.

Aux dernières nouvelles, on songerait à deux enceinte sportives pour abriter le prochain match de l'Algérie contre le Malawi prévu le 15 octobre prochain. Il s'agit des stades d'Annaba et de Constantine. Mais, faute de structure hôtelière à Constantine, c'est le stade d'Annaba qui aurait les faveurs de la FAF.

L'expert Portugais en charge de l'entretien de la pelouse du Centre technique de Sidi Moussa devrait effectuer une visite d'inspection à la pelouse du stade d'Annaba pour un éventuel choix de cette enceinte à fin d'abriter le prochain match des Verts.

Au vu de l'état actuel de la pelouse, il faut se demander si elle serait bien prête d'ici le 15 octobre prochain si tel sera le cas...».

S o l u t i o n

Sudoku N°715

8	6	4	3	1	2	9	7	6
1	9	3	4	7	6	5	8	2
7	6	2	5	8	9	3	4	1
9	2	6	1	3	4	7	5	8
4	7	5	2	9	8	1	6	3
3	8	1	7	6	5	4	2	9
5	1	8	9	2	7	6	3	4
6	3	7	8	4	1	2	9	5
2	4	9	6	5	3	8	1	7

2	1	8	7	4	3	9	6	5
6	7	4	9	5	2	8	3	1
3	9	6	8	1	7	2	4	5
4	8	9	2	7	6	3	1	6
1	5	2	3	6	8	4	7	9
7	6	3	4	9	1	5	8	2
7	5	3	2	8	1	6	9	4
9	6	8	3	7	4	1	5	2
4	2	1	9	5	6	7	8	3

Mots Croisés N°715

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVEN

Mots Fléchés N°715

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
VIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEL■URNES
IEPER■AVANTAGER
NBE■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

MONDIAL-2014 DE JUDO (HANDISPORT)

De l'or, du bronze et une 6^e place pour l'Algérie à Colorado

L'équipe nationale algérienne de judo (handisport), a remporté deux médailles, une en or par Mouloud Noura et une bronze par Cherine Abdelaoui, au championnat du Monde, du 1^{er} au 7 septembre au Colorado (Etats-Unis), ponctué par une 6^e position au classement général.

L'équipe a participé au mondial-2014 avec cinq judokas : Sid Ali Lamri (-66kg), Mouloud Noura (-60kg), Mohamed Kamel Belabes (-60kg), le junior Youcef Radjai (-73kg) et la cadette Abdelaoui Cherine (-52kg) qui ont défendu les couleurs nationales aux côtés de 415 autres représentants de 36 pays.

Le titre mondial algérien a été l'œuvre de Mouloud Noura (B3) qui a été époustouflant durant les cinq combats qu'il a livré. Excepté le match des 16^e de finale, gagné contre le Russe Artem Merkulov, aux points (Yoko et Wazari en 5'), Noura n'a laissé, par la suite, aucune chance à ses adversaires qu'il a neutralisés avant terme (Ippon).

En 1/8^e finale, Mouloud Noura s'est défait d'Onel Yasin Altan (Turquie), avant d'éliminer en 1/4 de finale Namafov Sherzod (Ouzbékistan/Bronze), puis le Japonais Hirai Takaaki (en 1/2) et enfin Bafoev Shurkhrat (Ouzbékistan) en finale.

«Mouloud m'a impressionné, par sa concentration et sa vivacité durant chaque combat. Il a affiché une forme éblouissante qui lui ont valu un retour au pays avec une consécration. Je suis content pour lui», a déclaré l'entraîneur national, Rezki Belkacem.

Dans la même catégorie (-60kg), le junior Mohamed Kamel Belabes s'est contenté de la 7^e place, sur 28 concurrents. L'Algérien a gagné en tout, trois combats, deux aux premiers tour face au Cubain Acosta Tamayo et au Japonais Ando Daisuke et un combat au premier repêchage devant l'Argentin Guto Eduardo.



Par contre, il a perdu en quart de finale devant le médaillé de bronze, l'Ouzbek, Bafoev Shurkhrat et devant le Français Kevin Villemont, lors de l'avant dernier match pour le bronze.

Cherine Abdelaoui en bronze

La seconde consécration algérienne a été l'œuvre de la cadette, Abdelaoui Cherine (-52kg), auteur du bronze dans un tournoi ayant regroupé 13 concurrentes. Au premier tour, Cherine a éliminé la Japonaise Ayumi Ishii (ippon en 10 secondes), avant de se faire éliminer par la championne du monde, l'Ukrainienne Nikolaychuk Nataliya (ippon). Aux repêchages pour le bronze, Cherine a gagné ses deux combats contre Uslu Merve (Turquie) et Salaeva Sevinch (Ouzbékistan).

«Vraiment, je ne m'attendais nullement à la belle performance de notre cadette (dernière année) dans une catégorie qu'on ne connaît pas assez. Malgré que c'est son 1^{er} mondial avec les seniors, elle m'a impressionné et prouvé qu'on peut investir sur elle pour l'avenir», s'est réjouit le sélectionneur.

Quand aux autres représentants algériens, le junior Youcef Radjai (-73kg) et Sid Ali Lamri (-66kg), leur parcours s'est arrêté aux premiers tours. Radjai, après un tour à blanc, s'est fait éliminer aux 1/8^e de finale par l'Ukrainien Solovey Dmytro. L'or de la catégorie a remportée par Gasimov Ramil (Azerbaïdjan).

Pour sa part, Sid Ali Lamri a été éliminé dès les 16^e de finale par l'Ukrainien Davyd Khorava, champion paralympique en titre. Le podium de la catégorie est revenu, respectivement, à Mustafayev Bayram (Azerbaïdjan/or), Nigmatov Utkirjon (Ouzbékistan/argent) et Park Jongseok (Corée du Sud/bronze).

Interrogé sur son analyse du parcours de ses poulains, l'entraîneur national, a estimé qu'ils ont fait ce qu'ils pouvaient. «Dans l'ensemble, on est satisfait de la prestation du parcours des athlètes. Le seul regret, on peut l'attribuer au parcours de Sid Ali Lamri qui mérité d'être sur le podium, vu les efforts qu'il a consentis dans la préparation», a souligné M. Belkacem.

L'entraîneur a soulevé le problème de la restauration et l'acclimatation qui ont, selon ses déclarations, a perturbé ses judokas. «Sur place, les athlètes ne se nourrissaient que de fromage et de salade, ce qui les a affaiblis lors des compétitions. En plus, les athlètes n'avaient pas assez de temps pour récupérer du voyage», a-t-il indiqué, concluant qu'il s'agit là d'«autant de facteurs qui ont influé sur le rendement des athlètes».

La prochaine sortie de la sélection algérienne de judo aura lieu en mai prochain, à l'occasion des Jeux Mondiaux des visuels en Corée du Sud.

APS

PUBLICITÉ

FOOTBALL : LIGUE 2 MOBILIS (3^È JOURNÉE)

Le RC Relizane rejoint l'O Médéa et l'A Bousaâda en tête

La troisième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football disputée ce vendredi, a été favorable au nouveau promu le RC Relizane qui à la faveur de sa victoire contre le CA Batna (1-0), rejoint en tête du classement les co-leaders l'O Médéa et l'A Bousaâda, lesquels se sont neutralisés dans l'affiche phare (1-1).



Le nouveau promu qui restait sur une victoire et un nul a profité de la réception du CA Batna pour engranger les trois points de la victoire grâce à une réalisation de Merzougui (15). Un succès qui permet aux hommes de Benyelles de partager la tête du classement avec l'O Médéa et l'A Bousaâda avec 7 points.

Le choc de la journée entre les deux ex-co-leaders n'a pas connu de vainqueur, un résultat de parité qui fait beaucoup plus les affaires de l'ABS qui jouait en déplacement. Pourtant les choses ont bien commencé pour les Olympiens lesquels ont ouvert le score dès la 20^e minute par Benchaïra, mais la réaction des hommes de Omar Belatoui a été rapide avec une égalisation de Nezzar à la 32^e minute.

De son côté, la JSM Béjaïa de Ali Ferhani a enchaîné un second succès de rang après celui ramené de Blida lors de la précédente journée en battant le CA

Bordj Bou Arreridj (4-1). Un doublé de Yahia Cherif, des buts de Hafidh et Chibane ont permis aux Béjaouis de se hisser à la quatrième place en compagnie de son adversaire du jour qui a concédé à cette occasion sa première défaite de la saison.

Quant au WA Tlemcen, l'un des préteurs à l'accession en Ligue 1, il a été accroché à domicile par l'AS Khroub (0-0) qui demeure pour l'instant sur deux défaites en autant de rencontres.

L'autre perdant de la journée est le MC Saida de Abderrahmane Mehdoui qui a été incapable de s'imposer à domicile face à l'USM Blida (0-0). Les Locaux ont raté un penalty juste avant la pause par Hanifi.

La journée a été également marquée par les premières victoires de la saison de l'US Chaouia qui a dominé l'AB Merouana (2-0) et de l'ESM Kolea contre l'autre promu le DRB Tadjananet 3-1.

LIGUE 2 MOBILIS (3^È JOURNÉE)

Résultats et classement

Ligue 2 Mobilis (3^È journée) : résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la troisième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football disputée vendredi:

		Classement	pts	j
1-A Bousaâda	1 - 0	1-A Bousaâda	7	3
2-O Médéa	1 - 1	2-O Médéa	7	3
3--RC Relizane	1 - 0	3--RC Relizane	7	3
4-JSM Béjaïa	1 - 1	4-JSM Béjaïa	6	3
5--CA Bordj B.A	1 - 1	5--CA Bordj B.A	6	3
6-WA Tlemcen	1 - 1	6-WA Tlemcen	5	3
7-CRB Ain Fakroun	1 - 1	7-CRB Ain Fakroun	4	2
8--CA Batna	1 - 1	8--CA Batna	4	3
9---MC Saida	1 - 1	9---MC Saida	4	3
10--ESM Koléa	1 - 1	10--ESM Koléa	4	3
11--DRB Tadjananet	1 - 1	11--DRB Tadjananet	3	3
12--US Chaouia	1 - 1	12--US Chaouia	3	3
13-USM Blida	1 - 1	13-USM Blida	2	3
14-AS Khroub	1 - 1	14-AS Khroub	1	3
15-AB Merouana	1 - 1	15-AB Merouana	0	3
16-USMM Hadjout	1 - 1	16-USMM Hadjout	0	2

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE DE FOOTBALL (3^È J)

Baptême du feu de Nabil Ghilas avec Cordoue

L'attaquant international algérien, Nabil Ghilas, a effectué vendredi soir son baptême du feu avec sa nouvelle formation, Cordoue, à l'occasion du déplacement à Almeria (1-1) en ouverture de la 3^e journée du championnat d'Espagne de football. Le joueur algérien, qui a débuté la rencontre sur le banc, a fait son apparition sur le terrain à la 60^e minute du jeu, en remplacement de Mike Havenaar. Ayant rejoint le club andalou il y a deux semaines, à titre de prêt en provenance du FC Porto (division portugaise), Ghilas espère s'imposer dans l'équipe du nouveau promu, après avoir été rarement utilisé la saison dernière par les «Dragons». Le joueur de 24 ans a fait l'impasse sur les deux précédentes rencontres de la sélection algérienne dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique



des nations (CAN-2015) samedi et mercredi derniers, pour bien réussir son intégration au sein de sa nouvelle équipe.

Cordoue, qui compte désormais 2 points, revient cette saison parmi l'élite espagnole après 42 ans d'absence.

APS

TIZI-OUZOU : AU LENDEMAIN DE L'ANNONCE DES SANCTIONS QUE LA LNF

Marche des supporters de la JSK hier à Tizi-Ouzou



fait prises quelques jours après la mort d'Albert Ebossé, attaquant camerounais de la JSK. Un incident sans précédent survenu à l'issue de la rencontre comptant pour la première journée du championnat national opposant le club kabyle à l'USM Alger.

La mort de ce jeune joueur étranger avait pour rappel soulevé une longue vague d'indignation parmi la population locale qui s'est démarquée catégoriquement de cet acte barbare.

Par ailleurs, au niveau de la direction de la JSK, l'on évoquait hier un recours que le président Mohand Cherif Hannachi s'apprêterait à soumettre à la LNF pour demander que les entraînements de ses joueurs se déroulent à Tizi-Ouzou.

PUBLICITE

Gotze évoque un départ

Arrivé durant l'été 2012, Mario Gotze pense déjà à l'avenir et après le Bayern Munich il semblerait que sa carrière se dessine à l'étranger. C'est en tout cas ce qu'il a déclaré au journal allemand Bild: « Je suis très heureux de jouer au Bayern Munich en Allemagne. Mais je pense pouvoir encore jouer 14 ans au niveau professionnel, et un départ à l'étranger ne serait pas mal pour moi. Un autre pays serait forcément tentant vu ma personnalité, mais ce n'est pas encore une réflexion sérieuse. »



DIEGO COSTA «player of the month»

A peine arrivé en Premier League que l'attaquant de Chelsea, Diego Costa, trustee les honneurs. L'international espagnol vient de remporter le titre honorifique de « player of the month » décerné par la Premier League.

Grâce à son très bon début de saison sous les couleurs de Chelsea, Diego Costa, l'ancien attaquant de l'Atletico Madrid, a été élu « player of the month » pour le mois d'août en Premier League. Le buteur des Blues a ins-

crit quatre buts en trois journées.

Côté manager, c'est Garry Monk, le coach de Swansea, qui a été élu « manager of the month » grâce à l'invincibilité de son équipe depuis le début de la saison.

«Rémy n'a pas de problème» selon Mourinho

José Mourinho est revenu sur cet épisode sensible concernant Loïc Rémy, dans les colonnes du Daily Express : « Nous n'avons pas le rapport de Liverpool. Le docteur Biosca a fait son travail, lui-même entouré des avis des meilleurs spécialistes dans différents domaines, et la conclusion est la même que celle que le service médical de la Fédération Française de Football avait avant la Coupe du Monde : le joueur n'a pas de problème. » a fait savoir le technicien portugais.

GERRARD affiche ses ambitions européennes

Coiffé au poteau pour le titre par Manchester City en fin de saison dernière, Liverpool compte bien profiter au maximum de sa qualification directe pour la Ligue des Champions. Et ce n'est pas le capitaine des Reds, Steven Gerrard, qui dira le contraire. Dans une interview pour Talk-Sport, « Stevie G » confie son impatience

avant d'entamer une nouvelle campagne européenne (la dernière date de 2009, ndlr) : « Finalement, nous avons vraiment hâte de débuter. C'est vraiment excitant. »

Nous avons travaillé très dur la saison passée pour intégrer le top 4 et nous avons été récompensés par cette qualification en Ligue des Champions. Nous ne sommes pas là pour l'anecdote, nous voulons bien faire et aller le plus loin possible dans cette compétition. Ce sera dur, car il y a des équipes fantastiques qui disputeront cette compétition. On est toujours un peu jaloux et envieux des joueurs qui ont disputé cette compétition ces dernières années, car nous, nous l'avons manqué.

C'est aussi très important de se qualifier pour la saison prochaine. » Il vaut mieux prévenir que guérir comme on dit... »



Man Utd : Ferdinand évoque son retour

Transféré de Manchester United aux Queens Park Rangers pendant l'été, Rio Ferdinand va revenir pour la première fois et rapidement comme un adversaire dans un stade d'Old Trafford qu'il connaît comme sa poche. Logiquement, ce ne sera pas sans émotion pour la légende mancuniene. Rio Ferdinand qui a porté le maillot des Red Devils de 2002 à 2014, va retrouver Old Trafford dimanche (17h) mais sous le maillot des Queen Park Rangers. Un retour qui est un peu particulier forcément : « Cela va être très émouvant. J'ai passé des années formidables là-bas, vécu d'excellents moments, mais je n'ai pas eu la chance de dire au revoir et c'est malheureux. Ce sera donc une belle opportunité de saluer tous les gens qui m'ont soutenu », a-t-il confié à la BBC.

JUAN MATA PLAÎT À LA JUVE



Selon les informations du Daily Mail qui rapporte des informations de Tuttosport, les dirigeants de la Juventus de Turin seraient intéressés par le milieu de terrain de Manchester United, Juan Mata (26 ans, sous contrat jusqu'en juin 2018). Le club de la vieille dame pourrait passer à l'offensive lors du mercato hivernal en proposant 30M€. Reste à savoir, si Louis Van Gaal souhaitera se séparer de l'international Espagnol en cours de saison...



ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le soutien des peuples arabes à leurs dirigeants permettra de surmonter la situation actuelle



Le président du Parlement arabe (PA), Ahmed Ben Mohamed Al-Jarwan a affirmé vendredi que le soutien des peuples arabes à leurs dirigeants permettra de surmonter la situation «exceptionnelle» que traverse la région arabe actuellement. «L'attachement du citoyen arabe à sa terre, à ses valeurs et à ses principes ainsi que le soutien des peuples arabes à leurs dirigeants permettra d'affronter la violente tempête qui frappe la région arabe», a indiqué M. Al-Jarwan dans une déclaration à la presse, à son départ de l'aéroport Houari Boumediene. M. Al-Jarwan a été salué, à son départ de l'aéroport, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa. L'Algérie occupe «une place de choix» au niveau international, grâce à sa glorieuse révolution nationale et au soutien du peuple algérien à ses dirigeants, a soutenu M. Al-Jarwan. Evaluant sa visite en Algérie lors de laquelle il a eu des entretiens avec plusieurs responsables et sa participation à la conférence arabe sur «le rôle des femmes dans la préservation de la cohésion familiale et de la stabilité sociale», il a estimé qu'elle était «réussie» et que les rencontres qu'il a eues étaient «très bénéfiques». Le président du PA, Ahmed Ben Mohamed Al-Jarwan était arrivé lundi dernier à Alger.

ALGÉRIE - FRANCE

Le chef d'état-major des Armées françaises en visite en Algérie

Le général d'Armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des Armées françaises, effectue une visite officielle en Algérie, du 13 au 15 septembre 2014, à l'invitation du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

En cette occasion, le chef d'état-major des Armées françaises aura des entretiens, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, avec le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, au cours desquels, «les deux parties examineront l'état de la coopération militaire bilatérale, abor-



deront les questions d'intérêt commun et échangeront les analyses et points de vue sur les problèmes d'actualité revêtant un intérêt pour les deux pays, souligne le communiqué.

«Pour la circonstance, le chef d'état-major des Armées françaises effectuera, sur sa demande, une visite à l'Ecole d'application des troupes spéciales de Biskra en 4^e Région militaire», a précisé la même source.

Le Royaume-Uni rassure ses investisseurs sur le climat des affaires en Algérie

Le ministère britannique des Affaires étrangères a rassuré vendredi les investisseurs britanniques potentiels sur le climat des affaires en Algérie, soulignant que c'est un pays «politiquement stable».

Dans une nouvelle note d'information sur l'Algérie qu'il vient de publier sur son site internet à l'intention des milieux d'affaires, le ministère donne des informations utiles sur plusieurs questions parmi lesquelles la politique, l'économie, la corruption, les droits de l'homme, la menace terroriste, la protection de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur ainsi que le crime organisé.

Le ministère informe, dans sa note, les hommes d'affaires britanniques que «l'Algérie a annoncé un nouveau programme d'investis-

tement pour la période 2014-2019, comparable à celui de 2010-2014, pour lequel le gouvernement avait alloué une enveloppe de 285 milliards de dollars».

Le document souligne qu'en plus des hydrocarbures, «il y a des opportunités (d'investissement) dans tous les domaines, dont la santé publique, l'éducation, les infrastructures, l'agriculture, la vente au détail et le secteur des finances».

Le Foreign office se réjouit que «les Algériens soient ouverts à l'égard du Royaume-Uni» et se félicite de «l'excellente relation entre les deux pays», mais avertit les entrepreneurs que «faire des affaires en Algérie peut être difficile» notamment «en raison des lenteurs bureaucratiques et de la rude concurrence». A ceux, parmi les investis-

seurs potentiels qui s'interrogeraient sur la question de la corruption, le ministère informe que «des appels d'offres du gouvernement algérien suivent des procédures strictes pour réduire le risque de pots-de-vin dans l'attribution des contrats».

Il a souligné dans ce sens que «de nombreuses entreprises britanniques font état d'opérations commerciales réussies avec l'Algérie, loin de toute pratique de corruption». La note d'information rappelle, par ailleurs, que l'Algérie a adhéré aux sept grandes conventions des Nations-unies sur les droits de l'homme et les huit conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) en la matière. Concernant les risques sécuritaires pour les entreprises, le ministère britan-

nique des Affaires étrangères rassure que «les entreprises étrangères n'ont pas été une cible significative du terrorisme» ajoutant que «des entreprises du secteur du pétrole et du gaz opérant dans le sud sont bien protégées par les forces de sécurité algériennes».

Le Foreign office avertit, néanmoins, qu'«il y a une menace terroriste dans certaines régions de l'Algérie, notamment les zones frontalières du sud et de l'est», tout en précisant «qu'il n'y a pas de menaces spécifiques contre les compagnies étrangères provenant du crime organisé».

Le document souligne, enfin, qu'en matière de protection de la propriété intellectuelle, la loi algérienne s'inspire des instruments internationaux en vigueur.

Deux (2) laboratoires régionaux de la police scientifique seront réalisés «avant la fin de l'année en cours» dans les wilayas de Bechar et de Tamanrasset, a indiqué, samedi, le chef de sûreté de la wilaya de Constantine, Mustapha Benainai.

S'exprimant marge d'une journée d'étude sur le phénomène de la contrebande au Maghreb, ce responsable, représentant de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) aux travaux de la rencontre, a

précisé à l'APS que ces deux infrastructures sont inscrites dans le cadre de la «stratégie de modernisation des services de la police et de leur adaptation à la réalité du terrain».

M. Benainai qui a affirmé que la «spécialisation» dans la lutte contre les différentes formes de banditisme et de délinquance est une «nécessité imposée par l'évolution de la criminalité», a estimé que les laboratoires régionaux de la police scientifique donneront «un nouvel élan à

POLICE

Réalisation de deux laboratoires régionaux de la police scientifique avant la fin de l'année

l'action de la police» et contribueront à la rendre «plus efficace

et plus professionnelle». Il a ajouté, à ce propos, que la Dgsn a procédé, dans le cadre de son plan de modernisation, à «la restructuration de ses services avec la création de brigades spécialisées et l'intensification de la formation», tout en mettant en œuvre «les moyens technologiques nécessaires».

Puissant dans les statistiques, le chef de la sûreté de wilaya de Constantine a révélé qu'au premier semestre de l'année en cours, les services de la police ju-

dictaire ont traité, à l'échelle nationale, 240 affaires liées à la contrebande ayant impliqué 295 personnes.

Les affaires liées à la contrebande de carburant sont en tête de liste des cas traités avec 113 affaires enregistrées durant les six premiers mois de l'année 2014, suivies des affaires relatives à la contrebande des métaux précieux (13 affaires) et du corail brut (7 affaires concentrées dans la wilaya d'El Tarf), a-t-on noté.

APS